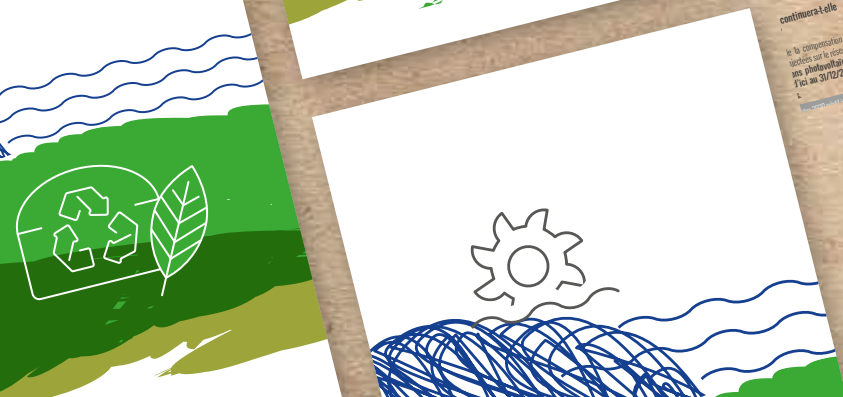
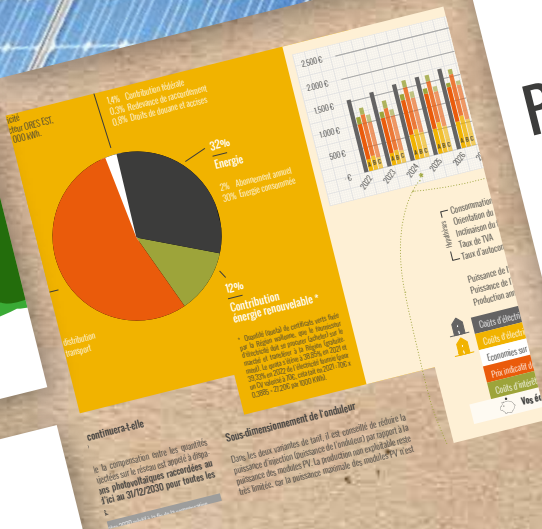
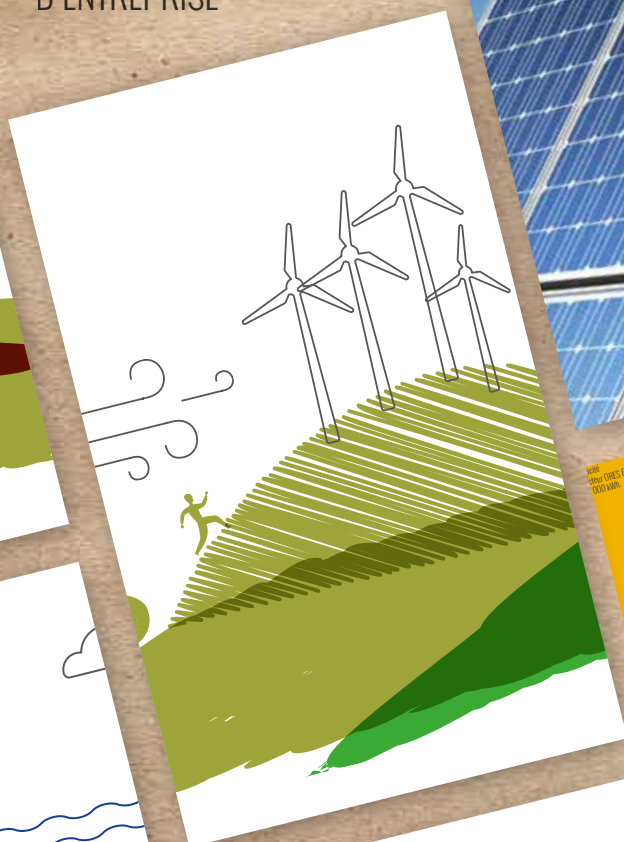
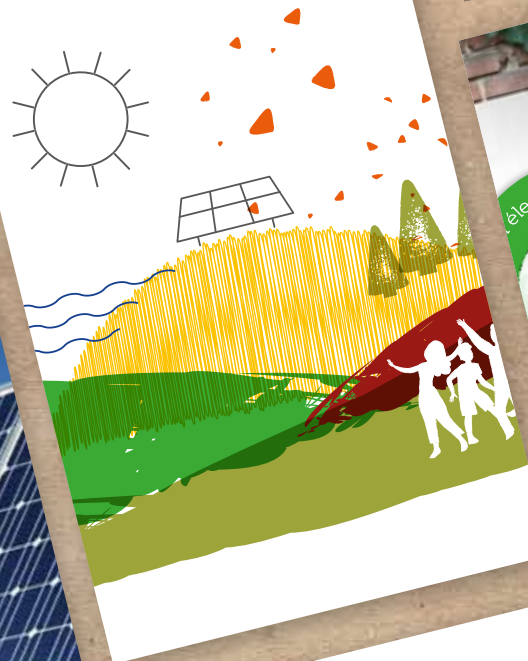


LE RAPPORT D'ACTIVITÉ
—
LE RAPPORT DE GESTION
—
LE BILAN
—
LE RAPPORT DU RÉVISEUR
D'ENTREPRISE



courant d'air

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

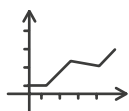
01



LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

p. 04

02



DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATIVE

p. 05

Carte de répartition des membres
p. 05

Evolution du nombre de membres
p. 06

Développement de l'équipe
p. 07

CoopHub - Mise en ligne et évolution
p. 07

Alex Wansart
p. 08

Nos bureaux s'agrandissent
p. 09

03

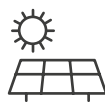


PRODUCTION D'ÉNERGIE À PARTIR DE SOURCES RENOUVELABLES

p. 10



Energie éolienne
p. 10



Energie solaire
p. 16



Energie hydraulique
p. 20



La biomasse
p. 22



04



INFORMATION ET SENSIBILISATION

p. 28

Génération Zéro Watt
p. 28

Du photovoltaïque pour tous
p. 30

05



ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION

p. 32

Mobilité - « Elsie » au service des
aînés de Butgenbach
p. 32

Mobilité - The Mobility Factory
p. 33

Novacitis crée un « Espace pour la Transition »
unique en Wallonie : La Menuiserie
p. 34

Projets de transition soutenus par
Courant d'Air et affiliations
p. 35

06



COCITER - LE COMPTOIR CITOYEN DES ENERGIES

p. 36

07



LE RAPPORT DE GESTION

p. 38

08



LE BILAN

p. 46

09



LE RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE

p. 50





01

Le mot du Conseil d'administration

Pour 2021, nous n'utiliserons plus de superlatif ...

... car il commence à en manquer et chaque année est plus impressionnante que la précédente. Restons donc modestes à l'image de la production éolienne la plus faible jamais enregistrée depuis le début de nos activités.

Pour commencer par les informations les plus positives, nous pouvons annoncer des nouvelles encourageantes pour les projets de Vielsalm, Gouvy et Malmedy dans lesquels nous avons pu négocier une participation citoyenne de 25 % à 33% et qui vont entamer/terminer leurs études d'incidences (voir détails dans ce rapport). Pour les projets de Elsenborn et Ferrières, les études d'incidences ont bien avancé, ce qui nous permet d'annoncer un dépôt de demande de permis début 2022. Nous avons également beaucoup travaillé sur l'offre à la commune de Raeren pour le parc éolien qu'elle souhaite laisser développer par des promoteurs sur ses terrains situés près de Petergensfeld. Enfin, vous apprendrez dans ce rapport que le Conseil d'administration a signalé son intérêt pour une prise de participation dans les prochaines concessions offshore !

Une mention spéciale cette année pour le projet « Photovoltaïque pour tous » qui est sans conteste particulièrement bien pensé et développé et... brûlant d'actualité. Après plusieurs années de réflexion, nous avons enfin pu terminer au printemps les préparatifs de ce projet phare présenté pour la première fois à Waimes et qui nous amènera jusqu'en mai 2022 dans plus de 18 communes, nous permettant ainsi de rencontrer à nouveau notre public et nos membres après deux années de disette.

Les inondations de juillet ont infligé des dégâts relativement importants à nos centrales hydroélectriques fraîchement mises en service sur l'Ourthe début 2021, les laissant à l'arrêt plus de 6 mois. Heureusement, celles-ci ont à nouveau recommencé à produire fin 2021 en même temps que 2 nouvelles centrales sur la Sambre (Marcinelle et Roselies). C'est dommage, car l'année 2021 a été pour les centrales hydroélectriques une très bonne année et ce non seulement en termes de débit d'eau mais aussi des prix de l'électricité produite.

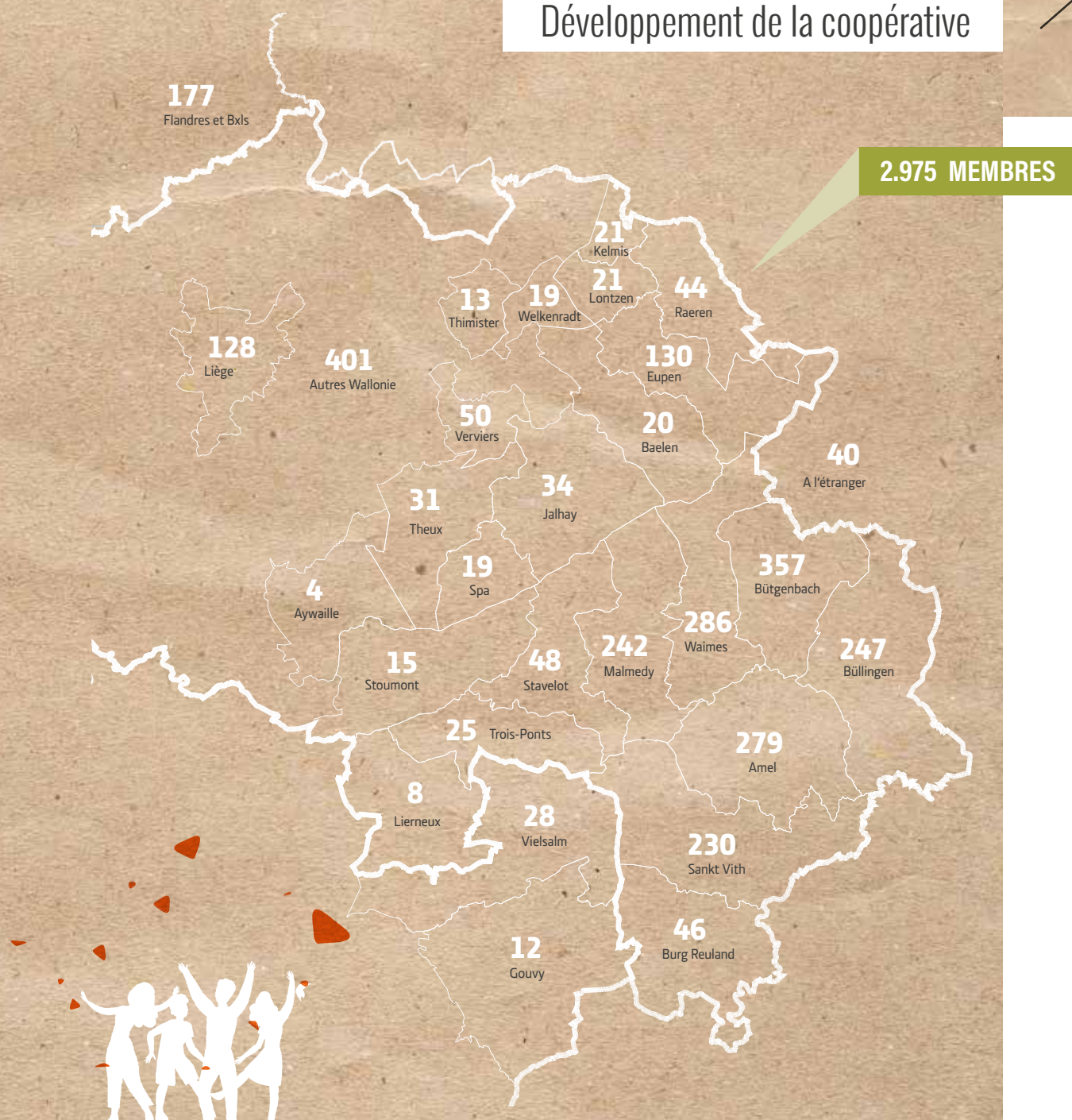
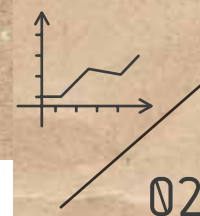
Ce qui nous amène à glisser encore un mot sur la flambée des prix de l'énergie qui s'est dessinée depuis l'été pour littéralement exploser à partir d'octobre (jusqu'à 245 €/ MWh). L'impact sur le bilan de la coopérative est toutefois assez limité car nous avons partiellement fixé les prix de vente pour les productions de Waimes et Walhain fin décembre 2020, alors que ceux-ci étaient un peu plus élevés que 50 €/MWh. Dans le chapitre consacré à COCITER, nous développons plus en détail ce point et expliquons les conséquences pour les coopérateurs clients et sur le prix d'achat de l'électricité aux producteurs dont Courant d'Air.

Nous remercions enfin Andrea Jost pour son travail au sein du Conseil d'administration qu'elle a dû malheureusement quitter pour des raisons personnelles en octobre dernier.

Bonne lecture

Achim, Bernard, Mario et Michèle

Développement de la coopérative



	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coopérateurs	1.588	1.965	2.230	2.564	2.789	2.975
Parts	13.287	14.086	14.651	18.258	18.747	20.717
Chiffre d'affaires et autres produits	1.108.884,43 €	1.180.163,51 €	1.396.186,34 €	1.917.872,65 €	2.721.431,72 €	3.865.120,31 €
Bénéfice	168.633,38 €	142.060,74 €	215.207,47 €	366.073,65 €	237.939,64 €	312.262,12 €
Capital	3.321.750,00 €	3.521.000,00 €	3.662.750,00 €	4.564.500,00 €	4.686.750,00 €	5.179.250,00 €
Dettes à > 1 an	2.349.467,99 €	1.968.616,91 €	1.823.047,03 €	1.495.083,24 €	1.079.014,50 €	2.043.082,89 €

EVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES

L'année 2021 a été marquée par notre campagne de récolte de fonds du mois de mars. En effet, nous avons sollicité nos membres pour financer le rachat de 66,67 % de la société d'exploitation Optivents et la reprise d'un prêt subordonné de 374.000 € à la même société (1 éolienne Enercon E92). En plus de ce rachat, Courant d'Air avait également besoin de trésorerie pour la continuation de ses développements et pour le financement de plus petits projets à rentabilité limitée.

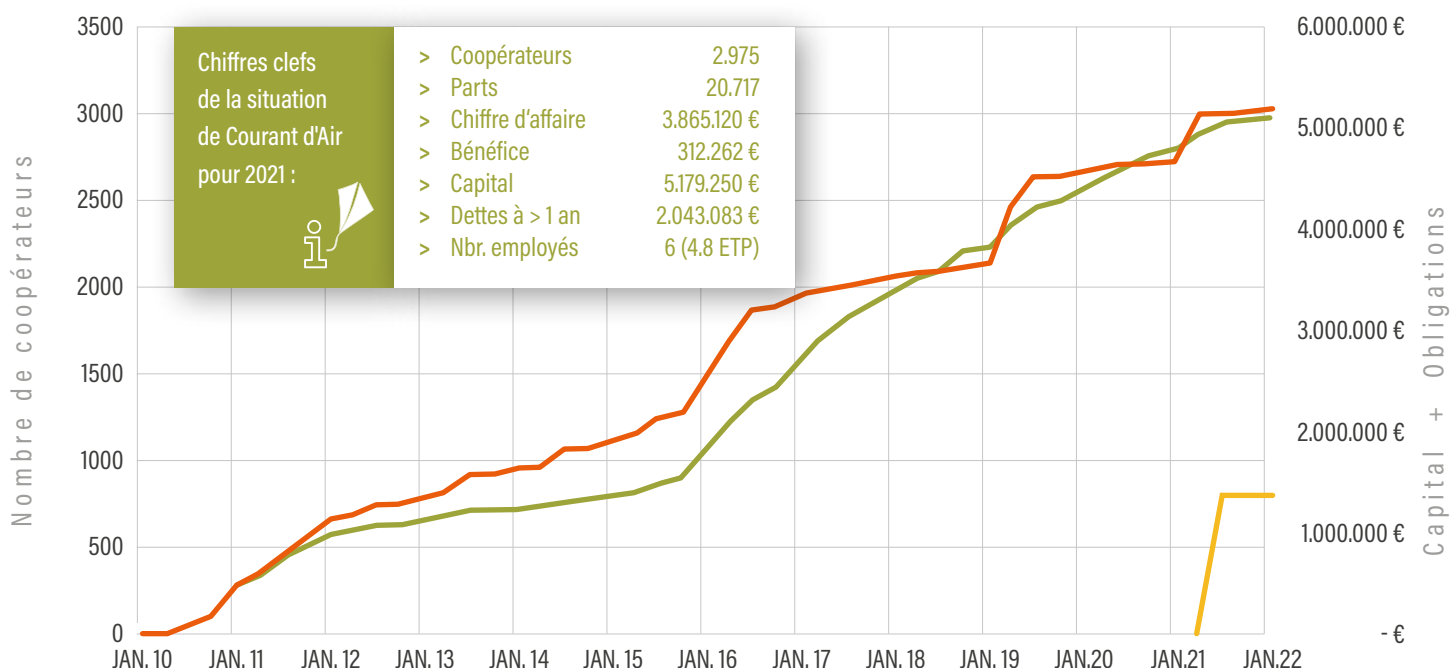
Cette campagne, qui s'est finalement déroulée en deux étapes du 25 février au 15 avril, a été couronnée de succès et nous a permis de lever 1.839.500 €, à savoir 458.750 € en nouvelles parts et 1.380.750 € en obligations. Comme il s'agissait d'une vente couplée par paquets (une part de 250 € + une obligation de 750 € avec une limite de 5 paquets par personne), cette opération nous aura permis d'augmenter sensiblement le capital de la coopérative et aura eu pour mérite supplémentaire d'attirer de nouveaux membres. Le

reste de l'année a par conséquent été nettement plus calme en ce qui concerne le recrutement de nouveaux membres et ce d'autant plus que COCITER, par qui les nouveaux membres nous arrivent généralement, a vu sa progression ralentie par l'explosion des tarifs de l'électricité. En tout, nous avons pu accueillir 210 nouveaux affiliés tout en déplorant le départ de 24 membres. Le nombre de membres actifs s'élève désormais à 2.975.

En ce qui concerne l'achat des obligations, dont le remboursement est fixé au 30.04.2029, toutes les commandes ont pu être encodées dans CoopHub et le paiement de la première tranche d'intérêt de 2,5 % est fixé au mois de mai de l'année 2022.

L'assemblée générale de 2021 a dû, comme en 2020, être organisée en ligne et a connu un succès certain, mais nous préférons, et de loin, organiser les assemblées générales en présentiel. C'est plus convivial et constitue la base de fonctionnement d'une coopérative citoyenne.

NOMBRE DE COOPÉRATEURS - CAPITAL SOUSCRIT + OBLIGATIONS



Évolution du nombre de membres, du capital et des obligations

— CAPITAL — COOPÉRATEURS — OBLIGATIONS

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉQUIPE

En 2021 nous avons eu un niveau d'emploi de 4,8 équivalents temps plein. Fin 2021, les emplois chez Courant d'Air sont répartis comme suit : Bruno Dannemark, à temps plein, Mario Heukemes à 3,5 jours/semaine (0,5 jours pour COCITER), Achim Langer et Catherine Kuppens à 4 jours/semaine et Guido Pauels à 2 jours/semaine (3 jours pour COCITER). Fiorenza Boccali est passée de 5 à 4 jours/semaine depuis septembre. Alex Wansart (voir plus bas) a passé 3 mois chez nous pour réaliser son travail de fin d'études et nous a encore renforcé pendant les mois d'été à temps plein.

COOPHUB - MISE EN LIGNE ET ÉVOLUTION

La plateforme d'inscription et de gestion des membres de notre coopérative, CoopHub, est en ligne depuis le début de l'année 2021 et contient environ 3.000 membres de Courant d'Air et 15.000 membres d'autres coopératives wallonnes et de France. 781 de nos membres utilisent déjà activement Coop-Hub pour gérer leurs parts et obligations dans les diverses coopératives présentes sur la plateforme.

Pour rappel, la société coopérative CoopHub.EU a été créée pour couvrir et reprendre à son compte les investissements consentis par les partenaires initiaux, dont Courant d'Air, pour le développement d'une plateforme de gestion de membres. Ses fondateurs sont REScoop Wallonie (B), Energie Partagée (FR) et le développeur du programme Wipus (B).

Depuis que l'outil est en ligne, les développements (gestion des dividendes, campagnes, signature électronique, paiement en ligne, etc.), améliorations et corrections des bugs continuent à demander beaucoup de travail et après des phases de test sur un serveur dédié, l'outil s'améliore à chaque étape.

La plupart des inscriptions de nouveaux membres se fait maintenant par la plateforme via laquelle il est possible de souscrire des parts dans plusieurs coopératives (4 pour le moment en Belgique : Courant d'Air, Vents du Sud, Hesbenergie et Champs d'Energie). Une fois enregistré, il est possible de gérer son portefeuille de parts et d'obligations et de générer des certificats des titres détenus. On peut donc avoir

accès à ses données personnelles et les changer si nécessaire, acheter des participations supplémentaires dans une ou plusieurs coopératives, vendre ou transférer des parts, etc.

On y retrouve également tous les documents importants mis à disposition par la coopérative (certificat de parts, attestation fiscale, documents légaux, etc.) ainsi que la liste des prochains événements importants (AG, présentation projet, etc.), auxquels il sera possible de s'inscrire.

Avec le nouveau module de dividendes, qui est en cours de développement, la gestion de ces tâches administratives lourdes sera grandement facilitée. A moyen terme, il sera également possible de payer les parts souscrites directement dans l'outil au moment de l'inscription.

Pour le moment, seulement un quart des membres de Courant d'Air a profité de l'occasion pour s'inscrire dans CoopHub et nous souhaitons évidemment qu'un maximum de personnes profite des nouvelles possibilités de la gestion en ligne. Si vous disposez d'une adresse e-mail et si vous ne disposez pas encore d'un accès à <https://coophub.courantdair.be/>, n'hésitez pas à nous contacter pour recevoir les instructions de création de compte.

CoopHub emploie actuellement 3 personnes, dont deux développeurs à temps plein, dans les bureaux de Vents du Sud à Arlon et compte déjà 15 coopératives clientes en Belgique et en France. Pour la gestion des clients REScoop de Belgique, Bruno Dannemark a été désigné comme « super admin » pour régler les problèmes techniques avec les administrateurs des coopératives utilisant l'outil.



ALEX WANSART

Dans le cadre de son travail de fin d'études à la Haute Ecole libre mosane (HELMO) Gramme, nous avons eu le plaisir d'accueillir Alex Wansart pendant plusieurs mois dans nos bureaux pour réaliser son mémoire intitulé « Développement d'un moniteur énergétique et de la qualité de l'air en vue de la sensibilisation dans les écoles » que Mario avait eu la bonne idée de lui proposer.

Pour mieux impliquer les élèves dans la transition écologique et la régulation dynamique du bâtiment, Alex reçut comme objectif de développer un prototype d'écran tactile facile à utiliser qui affiche les données de consommation électrique du bâtiment et aussi la température ambiante et le taux de CO₂. Le capteur de température permet de montrer aux élèves les surchauffes ainsi que le temps de chauffe inutile (durant les vacances, la nuit, ...) tandis que le capteur de CO₂ témoigne de la qualité de l'air dans les classes.

Grâce à l'écran installé telle une horloge dans la classe, les élèves pourront agir en cas de signaux alarmants et ainsi assurer une régulation énergétique dynamique basée sur très peu d'investissements. Ce moniteur se différencie des autres afficheurs de température, d'humidité et de CO₂ présents sur le marché par le fait qu'il affiche aussi la consommation du bâtiment récoltée par les compteurs communicants installés par nos soins dans les écoles dans le cadre du projet Génération Zéro Watt et par la sauvegarde de toutes ces données sur un serveur afin d'approfondir leur analyse.

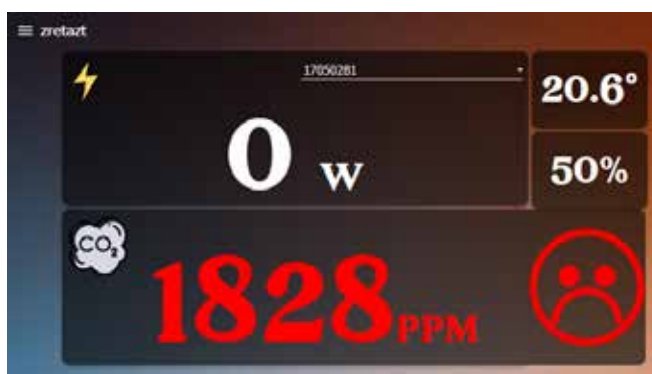
Le prototype réalisé par Alex est impressionnant et totalement fonctionnel avec une interface graphique principalement destinée à l'utilisation d'enfants et d'enseignants primaires. L'interface se devait d'être intuitive, simple d'utilisation et agréable visuellement. L'intégralité de l'installation, à l'exclusion de la passerelle et du compteur, devait se situer dans un budget de 200 € à 250 €.

Le prototype pourra également servir à de potentielles autres versions d'applications professionnelles. Courant d'Air est très satisfait du résultat final, qui a prouvé que l'idée était réalisable tout en se démarquant des autres moniteurs classiques présents sur le marché. Ce projet représente donc

une ouverture vers de futurs moniteurs toujours plus aboutis. Il serait alors possible d'équiper les écoles et pourquoi pas certaines entreprises ainsi que les particuliers soucieux de l'enjeu énergétique et de la qualité de l'air dans leurs espaces de vie.

Par ailleurs, Alex a également travaillé à corriger les problèmes rencontrés pour la récupération des données de consommation des écoles équipées des compteurs communicants (ou SmartMeter) du projet Génération Zéro Watt. Ces données devant être rapatriées sur une plateforme internet. En effet, de multiples problèmes techniques (fiabilité des appareils utilisés, modes de recueil des données, connexions internet, etc.) ont nécessité un nombre élevé d'interventions dans les écoles et les communes, avec parfois des pertes de données importantes à la clé. Nous étions donc à la recherche d'une solution plus fiable, nécessitant moins de maintenance et qui garantisse la sauvegarde des données recueillies même en cas de connexion défectueuse.

Merci Alex, pour tout le travail accompli et la bonne ambiance apportée au bureau et bonne continuation pour un parcours professionnel qui sera, nous n'en doutons pas, brillant.



Écran tactile qui affiche la consommation, le taux de CO₂, la température et le taux d'humidité ambiantes. L'icône change en fonction du taux de CO₂. Un clic sur une des valeurs affiche un historique sous forme de graphique.

NOS BUREAUX S' AGRANDISSENT



Christine et Michèle au pied de l'oeuvre accomplie !

Lors de notre emménagement en 2015 dans le village d'Elsenborn au rez-de-chaussée de l'ancienne maison communale d'Elsenborn, nous avons fait isoler thermiquement par l'intérieur les murs extérieurs du grand espace ouvert utilisé par notre équipe et délaissé la grande pièce à gauche de l'entrée, pièce glaciale et énergivore en chauffage en raison de son orientation nord et de son manque d'isolation.

Le nombre d'employés et le matériel utilisé pour nos activités ayant depuis bien grandi, nous avons adressé en 2018 une demande d'autorisation à la commune de Butgenbach, propriétaire du bâtiment, pour isoler thermiquement cette pièce à nos frais et y poser deux bouches d'aération avec récupération de chaleur. Voyant dans cette initiative un moyen de conserver et d'entretenir son bâti historique, la commune nous a donné son accord.

En 2021, nous avons donc fait poser 20 cm de cellulose soufflée dans le mur extérieur nord, tandis que les autres murs extérieurs ont été isolés avec des panneaux de fibre de bois et du polyuréthane. Les murs ont ensuite été revêtus, l'un du même bardage bois que les bureaux actuellement utilisés (mélèze), les autres d'une combinaison de bardage bois et d'enduit à l'argile. Nous avons en outre fait poncer et huiler le parquet d'origine et fait installer les deux bouches d'aération

équipées d'une récupération de chaleur. Pour tous ces travaux, Courant d'Air a fait appel au centre de réinsertion socio-professionnel Cap Terre asbl sis à Stavelot.

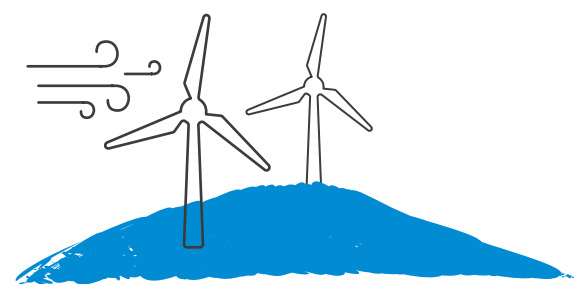


Christine, une arusiè ue Cap terre assistée de notre administratrice Michèle a peint sur un mur une grande et magnifique fresque reprenant les dessins emblématiques de Courant d'Air et de COCITER.

Ce nouvel espace de travail, doté entretemps d'une belle grande table de tisserand à la forme caractéristique de trapèze isocèle, sera affecté aux réunions et accueillera tout ou partie des meubles de rangement actuellement placés dans l'espace principal. Il a été prêt juste à temps pour permettre à l'équipe d'y fêter Noël.

Nous sommes très satisfaits du résultat de cette rénovation digne de l'affectation d'origine de la pièce comme salle du conseil communal d'Elsenborn et ne doutons pas que la belle énergie qui s'en dégage nous soutiendra dans notre travail.

Energie éolienne



En 2021, nous comptons 6 projets éoliens en exploitation et 10 autres à différents stades de développement, dont 3 devant le Conseil d'Etat. Les projets de Nantimont, Gouvvy/Beho et Manhay ont entretemps été abandonnés.

Nous avons défendu le principe de la participation citoyenne dans diverses réunions, ce principe étant ancré dans le Cadre de référence wallon pour le développement de parcs éoliens, lequel recommande 25% pour les communes et 25% pour les citoyens, et avons ainsi pu négocier avec des promoteurs privés, une participation citoyenne dans les projets de Malmedy et Gouvvy. Nous avons participé au marché public de Raeren et à l'appel à projet de Vielsalm. Nous attendons toujours les verdicts du Conseil d'Etat pour Amel-Büllingen, Trois-Ponts et Peruwelz/Genotte, tandis que nos parcs en développement de Werbomont/Ferrières et Elsenborn/Butgenbach se précisent avec des demandes de permis prévues pour le printemps 2022. Dernière nouveauté de notre éolien terrestre en 2021 : Nous avons pu augmenter notre participation à Falmagne.

Enfin, nous vous présentons pour la première fois dans notre rapport annuel l'état d'avancement d'un dossier ouvert depuis plus de deux ans : Le dossier de l'éolien marin, l'éolien dit « offshore », pour lequel nous comptons bien obtenir, comme dans l'éolien terrestre, une participation citoyenne comme le prévoit le gouvernement.

Pour ce qui est de la production des sites éoliens existants, 2021 est la plus mauvaise année de production en vent depuis l'installation des éoliennes à Waimes en 2011 avec une baisse de 11,6% par rapport à la moyenne du site depuis sa construction et de 22 % par rapport à la production de 2020, la meilleure depuis la mise en service. Cette tendance apparaît également sur les autres sites de production.

EOLIEN OFFSHORE – LES DEUX FÉDÉRATIONS RESCOOP WALLONIE ET RESCOOP VLAANDEREN VISENT UNE PARTICIPATION CITOYENNE DE 20%

Le gouvernement De Croo a annoncé le 15 octobre 2021 un investissement massif dans l'éolien marin qui devrait porter la capacité de production éolienne de 2,2 GW (gigawatt) à 5,8 GW, dans des eaux où la Belgique détient un droit d'exploitation économique exclusif par convention internationale. Bravo, mais les citoyens y auront-ils accès ? Le gouvernement a prévu dès 2019 une participation citoyenne dans ces concessions. Cela a été confirmé en mai 2021 et cela fait par ailleurs partie des directives européennes sur le 'Clean Energy Package' qui encouragent la création de communautés d'énergie citoyenne et de coopératives d'énergie renouvelable, à même de préserver l'intérêt général. Les futures concessions seront attribuées dans la zone Princesse Elisabeth visible sur la carte ci-après.

Notre fédération REScoop Wallonie s'organise donc pour devenir un acteur de l'offshore, au sein d'un consortium où elle s'allierait à REScoop Vlaanderen pour créer une structure commune unique.

Les deux fédérations travaillent sur ce projet depuis plus de 2 ans. Elles ont réussi à obtenir un subside du Fonds de transition énergétique fédéral d'un montant de plus de 200.000 € pour préparer la participation des citoyens dans l'offshore.

Un groupe de travail s'est formé afin de poser les premiers jalons de cette participation. En septembre 2021, l'ensemble des coopératives citoyennes énergétiques des deux fédérations se sont réunies à Bruxelles pour assister à la présentation des premiers travaux du groupe de travail. Il est prévu de créer une société coopérative agréée entreprise sociale - « Offshore SC » - dans laquelle toutes les coopératives pourront prendre des parts. Offshore SC représentera donc les coopératives dans un futur consortium qui exploitera les éoliennes en mer.

Le montant des investissements nécessaires est estimé à près de 10 milliards d'euros et l'ambition des coopératives est de détenir 20% du parc. Hors emprunt bancaire, cela représente une levée de capital citoyen de l'ordre de 250 à 350 millions d'euros. L'ensemble du parc devrait être divisé en 2 ou 3 lots pour lesquels des concessions seront accordées à la suite de marchés publics qui devraient être lancés à partir de 2023 et s'étaler jusqu'en 2028.

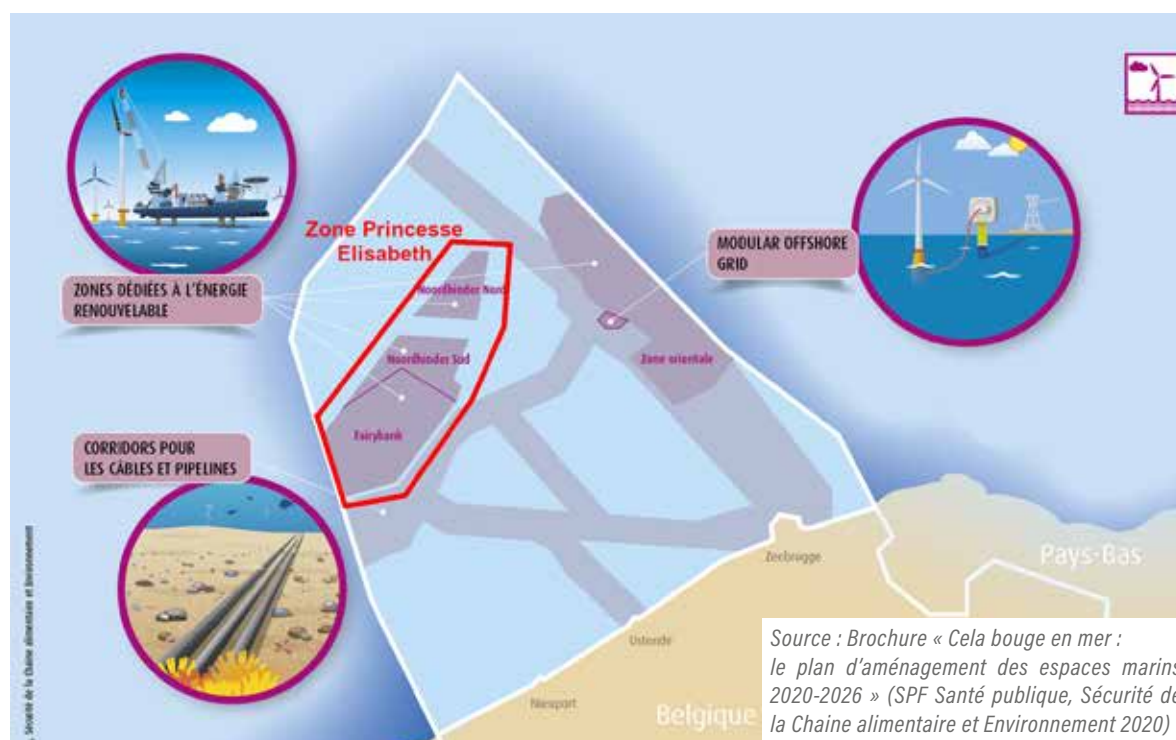
Offshore SC devrait être créée en mars 2022 lorsque les près de 40 coopératives auront validé ses statuts et le règlement d'ordre intérieur qui contiendra ses règles de fonctionnement.

En automne, les coopératives ont été priées de se prononcer sur leurs ambitions d'investissement dans Offshore SC,

l'objectif étant d'arriver tous ensemble à un total de 250 à 350 millions d'euros. Le tour de table a permis de totaliser des ambitions pour un montant de plus de 400 millions d'euros. Ces montants devront être apportés à Offshore SC sur une période de 4 à 6 ans à partir de 2024 ou 2025 mais seulement bien sûr si les coopératives font partie du consortium qui remportera la concession pour une ou plusieurs tranches du parc en mer. Le seul apport actuellement demandé aux coopératives est le capital de constitution de Offshore SC (440.000 €) et le montant nécessaire pour l'élaboration des offres avec les partenaires d'un consortium que nous devons encore constituer. Les pourparlers avec différents acteurs sont déjà en cours. Nous estimons qu'un montant total de 1 million d'euros sera nécessaire d'ici 2024 ou 2025 pour payer les études, les experts et les coûts du personnel mis à disposition par les fédérations.

Le conseil d'administration de Courant d'Air a annoncé une ambition de levée de fond de 30 millions d'euros. Cela peut paraître beaucoup mais cette somme ne sera nécessaire que si les coopératives et leurs partenaires remportent toutes les concessions.

L'effort à apporter par Courant d'Air dans un premier temps est de 30.000 € pour la constitution de Offshore SC et 120.000 € dans les 2 à 3 ans pour assurer les coûts de l'élaboration des offres.





FALMAGNE – COURANT D'AIR AUGMENTE SA PART

Fin 2020, Courant d'Air avait réalisé une première participation dans le parc de Falmagne, à travers notre société fille VDH-Participation (VDH-P), dans laquelle nous possédons 33,3% des parts (à côté de Vents d'Houyet qui en détient 66,6%). VDH-P avait racheté 100% des parts de la société d'exploitation Windfarm, qui détient 3 éoliennes E92 dans le parc de 9 éoliennes au total. (voir p. 8 du Rapport annuel de 2020).

Début 2021, Courant d'Air et VDH-P ont saisi l'opportunité d'un rachat d'Optivents, une autre société d'exploitation propriétaire d'1 éolienne à Falmagne. Courant d'Air a repris 49,5% des parts et VDH-P 50,5%, d'où résulte une participation pour Courant d'Air de 66,3% de l'éolienne.

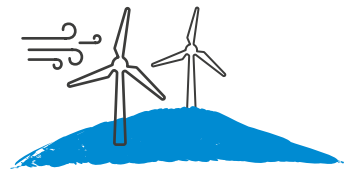
RAEREN – PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRE

La Commune de Raeren a lancé un appel d'offre publique en automne 2021 pour le développement d'un parc sur les hauteurs de la commune, plus précisément à Petergensfeld à deux pas de l'Allemagne. Et, c'est une première, la participation citoyenne suivant les critères REScoop a été mise en avant au point de conditionner la participation des promoteurs.

Nous avons donc remis une offre en partenariat avec le développeur anversois Storm. Aussi, vu notre proximité au projet et notre maîtrise de la langue allemande, nous participons à l'appel d'offre en tant que sous-traitant pour d'autres promoteurs. Nous avons donc de grandes chances de participer au projet d'une manière ou d'une autre.

MALMEDY – COURANT D'AIR ORGANISE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Courant d'Air a signé une convention avec le développeur et fabricant d'éoliennes Eno Energy pour organiser la participation citoyenne à hauteur de 25% dans le parc de 5 éoliennes qui devrait s'implanter à Bernister, sur les hauteurs



de Malmedy. Le développeur est accompagné par le bureau WattElse et la demande de permis sera introduite en 2022.

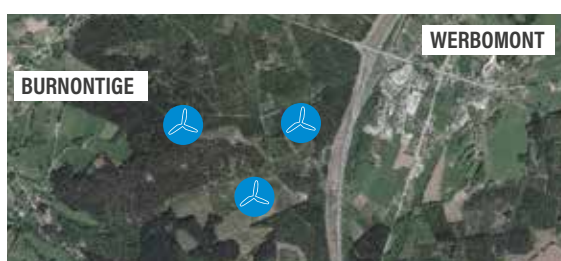
VIELSALM – COURANT D'AIR REMPORTE L'APPEL D'OFFRE

A Vielsalm, nous avons remporté l'appel d'offre de la commune avec le consortium constitué de Courant d'Air, Windvision et Luminus, ce qui signifie une belle participation citoyenne de 33% via notre coopérative. L'étude d'incidence pour l'installation de 5 à 9 éoliennes sur des terrains communaux et privés va débuter début 2022, mais nous réaliserons au préalable une pré-étude pour optimiser le projet en intégrant toute la zone autour des terrains communaux mis à disposition. La commune se réserve la possibilité de détenir une éolienne une fois que le projet sera défini.

FERRIÈRES – VERS LA FIN DES ÉTUDES ET BIENTÔT LE DÉPÔT DE LA DEMANDE DE PERMIS

Le projet situé en province de Liège est en phase finale de développement et la demande de permis devrait être déposée début 2022. Principalement à cause des contraintes de l'aviation, nous avons dû revoir la hauteur totale et la position des éoliennes en 2021. Le projet étant situé en zone forestière, des mesures biologiques supplémentaires ont été réalisées afin de préciser les activités en hauteur (principalement des chauves-souris) et de peaufiner l'étude d'incidence.

Le projet retenu comporte trois éoliennes d'une hauteur totale maximale de 186m, d'un diamètre de 131 m et d'une puissance installée de 3,6 à 4,8 MW. La production totale est estimée à 30.000 MWh par an. Cette production équivaut à la consommation annuelle de près de 8.400 ménages moyens. Une éolienne appartiendra aux coopératives Ferréole et



Courant d'Air, tandis que Luminus et Eneco seront respectivement propriétaires d'une éolienne.

ASSESE/HAMOIS – SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS : LES TRAVAUX PEUVENT COMMENCER

La mise en place de la 4^{ème} éolienne à Assesse/Hamois est plus lente que prévu. Alors que nous comptons démarrer les travaux pour la construction de cette éolienne Enercon E53 (53 m de diamètre pour une hauteur totale de 100 m) il nous aura au contraire fallu plus d'une année pour aboutir à un accord avec la propriétaire du terrain et l'entreprise AVIENT (anciennement Polyone) qui rachètera l'électricité produite. La commande de l'éolienne est prévue pour début 2022 et sa mise en service pour mi-2023.

ELSENBORN – POURSUITE DU PROJET DE REPOWERING

Le projet vise l'implantation et l'exploitation d'un parc de six éoliennes, d'une puissance électrique nominale comprise entre 3,5 et 4 MW et d'une hauteur totale de 150 m, sur le territoire communal de Butgenbach, près du village d'Elsenborn sur la hauteur dite « Roderhöhe », en remplacement des quatre éoliennes existantes. Il s'agit d'un repowering.

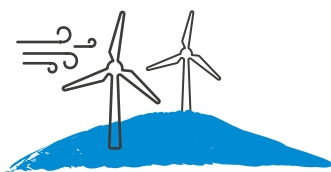
Le principe du « repowering » consiste à remplacer les éoliennes existantes par de nouvelles machines présentant une technologie plus performante, tant d'un point de vue technique qu'environnemental. Les éoliennes du parc existant de Butgenbach/Elsenborn sont en activité depuis 2003.

On peut s'attendre à une production totale de 40.000 à 50.000 MWh par an en fonction du type d'éolienne autorisée. Le projet est en phase finale de développement et la demande de permis devrait être déposée début 2022. Courant d'Air et la commune auront la possibilité de détenir 50% du parc, à savoir 3 éoliennes.

GOUVY – PARTICIPATION CITOYENNE DE 25% ET COMMUNICATION AUPRÈS DES RIVERAINS

La commune de Gouvy, très courtisée par les développeurs, a fait clairement comprendre qu'elle ne soutient que le projet de Luminus (10 éoliennes) dans la zone du « Bois de Ronce » où elle détient des parcelles. Courant d'Air a pu négocier une participation citoyenne de 25% dans ce projet en forêt qui prévoit des éoliennes de 200 m de haut. L'étude d'incidence est en cours depuis 2020 et la demande de permis devrait être déposée en 2022. En échange de l'accès au projet, Courant d'Air s'est engagée à fournir un apport important en matière de communication auprès des habitants de la commune.





APERÇU DE NOS PROJETS ÉOLIENS EN COURS D'EXPLOITATION

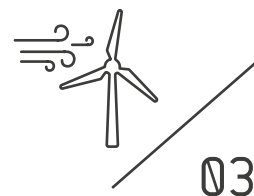
1	WAIMES	08/2011 (4) 05/2012 (1)	5	ENERCON E82	82/149	2,3	4.561	Pas de société d'exploitation	/	40%	4,60	7.772	
2	CHAGNY (F)	10/2016	3	ENERCON E53	53/100	0,8	1.933	Ailes des crêtes C2	2	6,88%	0,11	190	
3	WALHAIN	03/2017	6	ENERCON E92	92/122	2,3	5.049	Atout-Wal en direct et via VDH-P	2	51,42%	2,37	5.108	
4	ASSESE	06/2018	3	ENERCON E53	53/100	0,8	1.578	EDLF	3	89,78%	2,15	3.588	
5	FALMAGNE	05/2012 (2 éoliennes) 08/2015 (3 éoliennes) 12/2016 (4 éoliennes)	9	ENERCON E92	92/104	2,3	4.529	Windfarm via VDH-P	3	33,34%	2,30	4.035	
								Optivents en direct et via VDH-P	1	66,32%	1,53	2.676	
											13,06		23.369

APERÇU DE NOS PROJETS ÉOLIENS EN COURS DE PLANIFICATION

1	HAMOIS	Autorisé - construction mai 2022	1	53/100	0,75	1.700	0,75	1.275	
2	TROIS-PONTS	Conseil d'Etat	6	117/150	3,45	7.500	3,45	7.515	
3	AMEL-BÜLLINGEN	Conseil d'Etat	6	140/180	3,6	9.200	8,64	22.080	
4	PERUWELZ - AIRE DE GENOTTE (SOFICO)	Conseil d'Etat	6	114/150	3,6	6.900	0,68	1.294	
5	ELSENBORN	EIE	6	126/150	3,8	8.000	5,70	12.000	
6	FERRIÈRES	EIE	3	120/180	3,6	10.300	1,80	5.151	
7	GOUVY 2	EIE	9	/	3,6	8.000	8,10	18.000	
8	MONS - AIRE DE BOIS DU GARD (SOFICO)	EIE	1	114/170	2,62	6.400	0,33	800	
9	VIELSALM	Mesure de vent à partir de 02/2022	4 à 8	/	4	8.000	8,00	16.000	
10	MALMEDY/ BERNISTER	EIE	6	/	3,6	6.000	5,40	9.000	

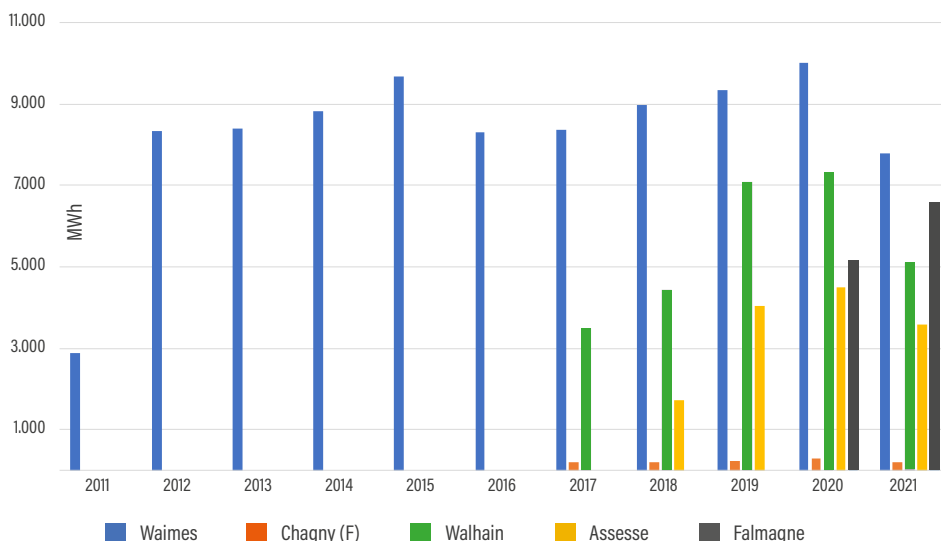
43

93.115



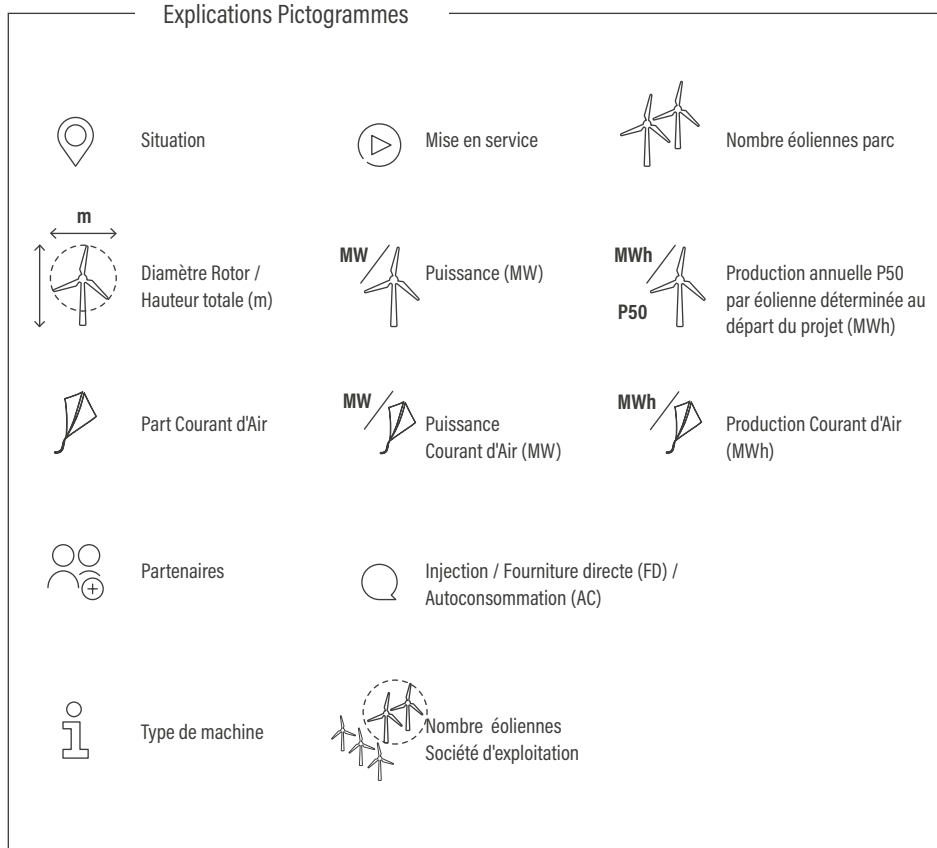
Mobilae Ecopower	100% Injection
Organisations locales, citoyens et l'éolienne des enfants	100% Injection
Nosse-Moulin Vents d'Houyet	100% Injection
BEE	AC: Soc. AVIENT
Vent d'Houyet	100% Injection
Vent d'Houyet	100% Injection

PRODUCTION ANNUELLE COURANT D'AIR PAR SITE (MWh)

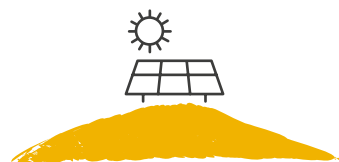


BEE	AC: Soc. AVIENT
Engie-Electrabel	100% Injection
Communes Amel et Büllingen, Ecopower	100% Injection
7 coopératives REScoop	100% Injection
Engie-Electrabel, Commune Büttgenbach	100% Injection
Ferréole, EDF-Luminus, Eneco, Commune	100% Injection
Luminus	100% Injection
7 coopératives REScoop	100% Injection
Luminus, Windvision	100% Injection
WattElse, Eno Energy	100% Injection

Explications Pictogrammes



Energie solaire



En 2021, Courant d'Air a continué son activité de facilitateur auprès des communes, associations et entreprises. Le soutien démarré en 2020 a porté ses fruits auprès des communes d'Ambève et de Butgenbach. La commune d'Ambève a passé commande pour une installation photovoltaïque de l'ordre de 50 kWc sur la station de pompage de Montenau fin 2021 et les travaux ont démarré sur les chapeaux de roue. La commune de Butgenbach a elle aussi passé commande cette année pour une installation de 80 à 90 kWc sur sa station de traitement de l'eau potable à Elsenborn.

La production annuelle d'électricité de ces 2 installations sera de l'ordre de 45.000 kWh et 85.000 kWh. 50 à 70% de cette énergie sera directement consommée par les installations. Et pour d'autres sites comme les clubs de tennis de Barvaux et Waimes, des entreprises locales ou des fermiers, nous avons continué notre travail de facilitateur pour lequel nous sommes régulièrement consultés et qui permet d'ajouter quelques MWh de production d'électricité verte sur notre réseau.

WAIMES - TROIS INSTALLATIONS DANS LE CADRE DES MESURES DE COMPENSATION

Dans le cadre des mesures d'énergie et de sensibilisation en compensation à la taxe éolienne, Courant d'Air a étudié et mis en place 3 installations photovoltaïques pour la commune de Waimes sur le toit de l'administration, des ateliers communaux et de l'école du centre pour une puissance totale de 92,8 kWc. La production attendue est estimée à près de 83.000 kWh. Les bâtiments communaux, dont les activités

se déroulent principalement en journée, bénéficieront directement de l'électricité produite. L'électricité excédentaire sera injectée sur le réseau de distribution local. L'ensemble des mesures à mettre en œuvre entre 2019 et 2024 a été présenté dans le précédent rapport d'activité.



École du Centre à Waimes : installation de 8 kWc

MALMEDY - UN MARCHÉ POUR PLUS DE 6 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Nous avons participé à l'appel d'offre publique « Tiers investisseur » pour l'installation de 300 kWc sur les toits des bâtiments communaux de Malmedy. Nous n'avons malheureusement pas remporté ce marché pour lequel nous avons remis une offre avec l'entreprise Enersol.

Il n'en reste pas moins que les panneaux installés constituent pour les communes un bel exemple d'autoproduction d'électricité verte.



Ateliers Communaux de Waimès : installation de 40 kWc

Administration Communale de Waimès : installation de 44,8 kWc



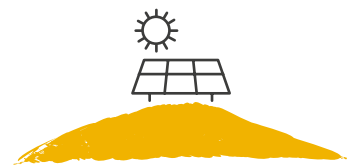
ELSENBORN – UN SYSTÈME DE STOCKAGE POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE DE NOS BUREAUX

Notre installation de 8 kWc couplée à un système de stockage de 12,8 kWh est en activité depuis mai 2021 et nous constatons que nous avons d'ores et déjà atteint les taux d'autoconsommation et d'autosuffisance visés dans notre rapport annuel de l'année passée. Pour les 7 mois pleins pendant lesquels le système a fonctionné, nous atteignons un taux d'autoconsommation de près de 77% et d'autosuffisance de près de 49%. Sans batterie, le taux d'autoconsommation retomberait à seulement 43%, ce qui représente un gain de plus de 30%. Mais nous pensons qu'avec l'un ou l'autre ajustement en ce qui concerne notre consommation et la recharge de notre véhicule électrique

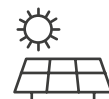
partagé "Elsie", nous pouvons encore améliorer ce résultat. Nous avons ainsi constaté que le fait de brancher le véhicule pour la recharge nous pénalise d'une consommation immédiate de près de 22 kWh, ce qui est beaucoup plus que ce que peuvent fournir la batterie et l'installation PV. Par conséquence, nous devons faire appel au réseau. L'idéal serait de moduler la vitesse de rechargement du véhicule. Cette amélioration pourrait être envisagée dans un futur travail de fin d'études.

D'une manière générale, l'année 2021 aura été moins ensoleillée et nous constatons une faible diminution de la production par rapport aux années précédentes. La production en 2021 de nos installations a été de 530 MWh, soit un équivalent de 916 kWh par kWc installé, contre une moyenne sur les quatre dernières années de 982 kWh/kWc.



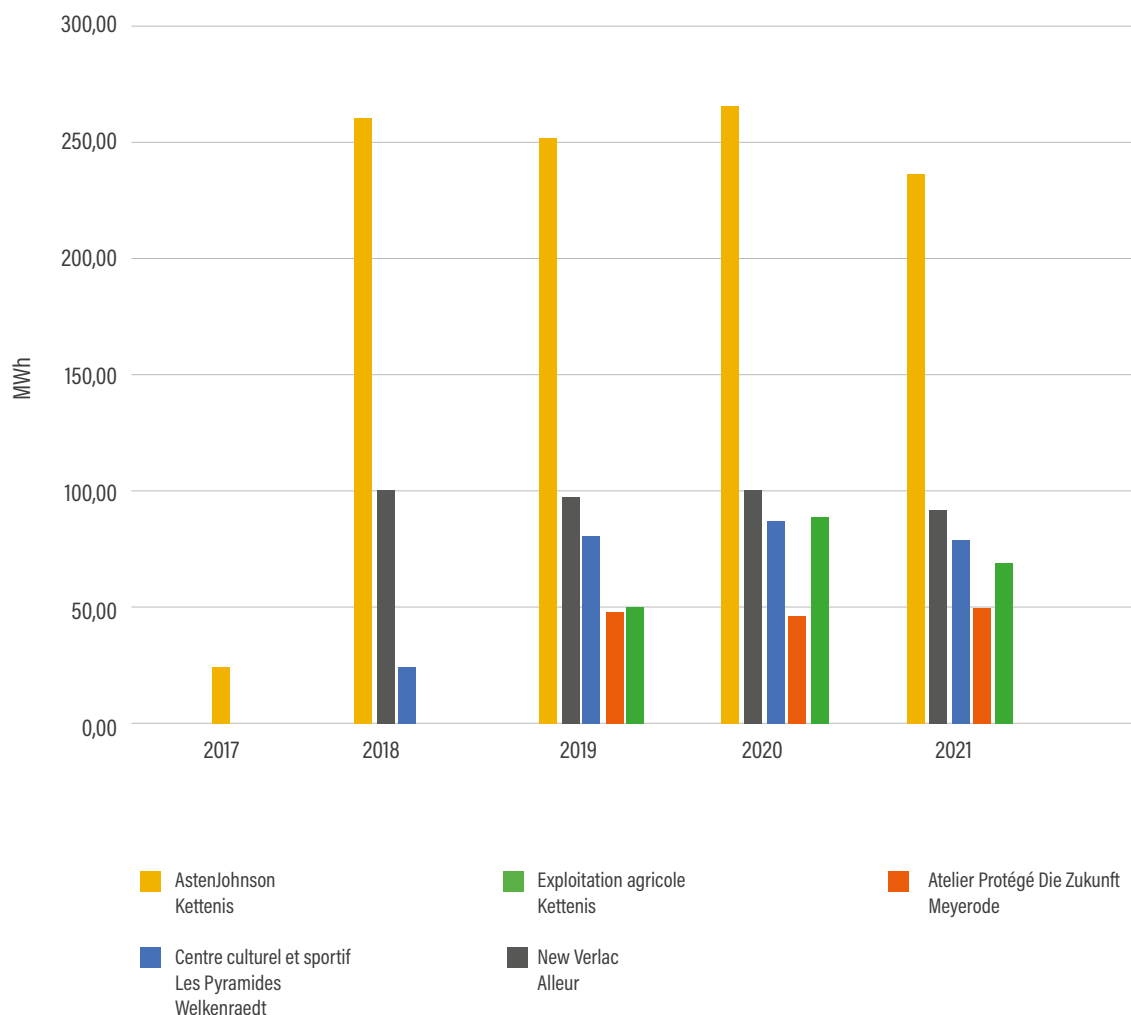


				kWc			MWh attendu		MW 	MWh 2021 	
1	ASTENJOHNSON - KETTENIS	10/2017	2027	250	92%	10%	225	100%	0,25	235,87	
2	NEW VERLAC - ALLEUR	01/2018	2028	103	60%	29%	87	100%	0,10	91,40	
3	CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LES PYRAMIDES - WELKENRAEDT	09/2018	2028	120	69%	20%	106	66,67%	0,08	78,70	BOCAGEN (33,33%) COMMUNE DE WELKENRAEDT
4	ATELIER PROTÉGÉ DIE ZUKUNFT - MEYERODE	01/2019	2029	60	62%	42%	55	100%	0,06	49,79	
5	EXPLOITATION AGRICOLE MIESSEN - KETTENIS	02/2019	2033	81	55%	41%	71	100%	0,08	69,20	
6	BUREAU COURANT D'AIR - ELSENBORN	04/2021	/	8	77%	49%	7	100%	0,008	4,30	
7	MAISON COMMUNALE - WAIMES	12/2021	2031	44,8	41%	41%	41	100%	0,04	démarrage fin 2021	
8	ATELIERS COMMUNAUX - WAIMES	12/2021	2031	40	37%	48%	38	100%	0,04	démarrage fin 2021	
9	ECOLE DU CENTRE - WAIMES	12/2021	2031	8			8	100%	0,008	démarrage fin 2021	
									0,67	529	



03

PRODUCTION ANNUELLE COURANT D'AIR PAR SITE (MWh)



Explications Pictogrammes



Situation



Mise en service



Fin du Tiers-Investissement / Prêt

kWc

Puissance (kW)



Taux d'autoconsommation attendu



Taux d'autosuffisance attendu

MWh

Production annuelle attendue (MWh)



Part Courant d'Air



Puissance Courant d'Air (MW)



Production Courant d'Air (MWh)



Partenaires

Energie hydraulique



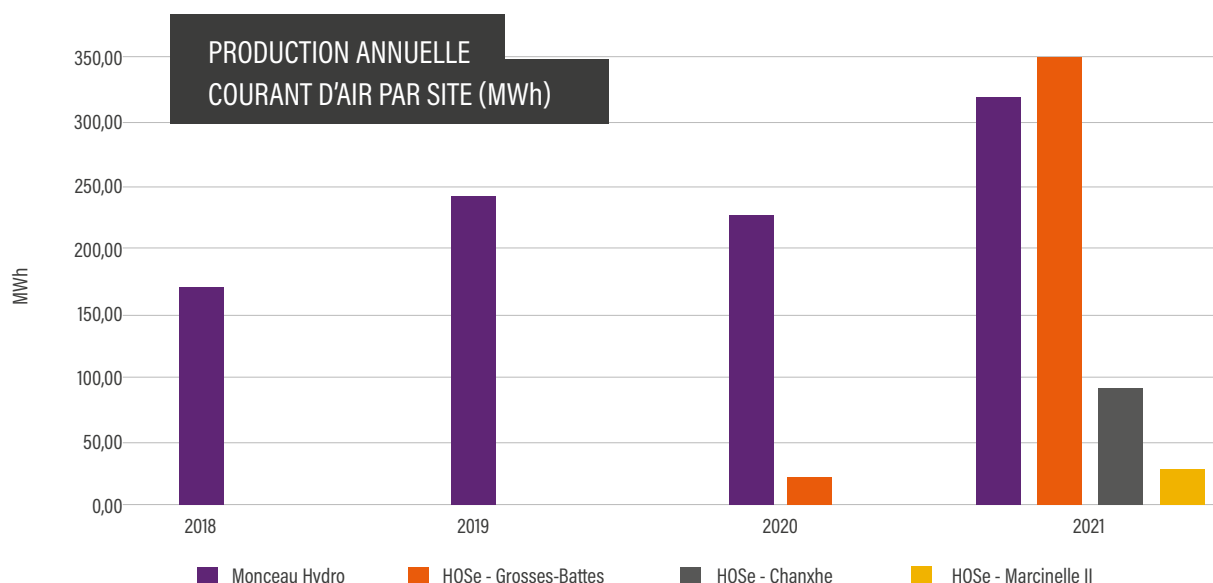
Alors que nous nous réjouissons des bonnes productions des centrales démarrées début 2021, Grosses Battes et Chanxhe, les inondations de juillet ont hélas fort endommagé ces deux sites sur l'Ourthe. Heureusement, les gros équipements ont tenu bon face aux crues, mais l'eau est montée si exceptionnellement haut qu'elle a su pénétrer par l'aval dans les salles électriques via les conduits de ventilation. Tous les appareillages que ces salles contenaient ont dû être remplacés, les assurances prenant en charge tous les travaux de réfection. La couverture d'assurance pour les pertes de production est limitée à 6 mois, délais respecté pour la remise en marche de ces deux centrales. La production 2021 de Grosses Battes était de 3.502.748 kWh, malgré un arrêt de mi-juillet à mi-novembre, pour une estimation annuelle de 4.400.000 kWh. La production de Chanxhe atteignait 933.615 kWh avant les inondations, pour une estimation annuelle de 1.600.000 kWh.

Notre seule centrale hydroélectrique en fonctionnement sur la Sambre au moment des inondations, Monceau Hydro, n'a en revanche pas subi de dégâts. Mis à part un court arrêt au moment des inondations suite au levage des machines

par mesure de sécurité, elle enregistre une production record, avec 2.411.059 kWh pour 2 millions kWh d'estimation annuelle.

Les sites en développement sur la Sambre (Marcinelle, Roselies et Auvelais) accusent un gros retard de démarrage en raison de la priorité donnée après les inondations aux sites déjà en exploitation, afin d'en limiter les pertes de production. Marcinelle a été mise en exploitation début décembre et a produit 294.261 kWh. A Roselies, les travaux de génie civil, notamment l'installation des supports des colonnes de levage pour éviter les crues de la Sambre en amont et l'installation des deux turbines Kaplan et de leur structure porteuse, ont pu être faits à l'automne et la centrale a été mise en production en décembre. Auvelais n'a pas pu démarrer comme prévu en 2021, les derniers travaux y étant toujours en cours. Les projets de Fêchereux, Montignies-sur-Sambre et Salzinnes sont quant à eux toujours en préparation.

Pour information : Les grosses pluies sont néfastes à la production hydroélectrique. Lorsque des grosses précipitations sont annoncées, les services de la Région Wallonne demandent de suspendre l'activité hydroélectrique pour faciliter l'écoulement des eaux. Ce fut le cas notamment en décembre 2021 et début janvier 2022.



				 Ø m/s ▲ m/s		kW	MWh P50		MW / 	MWh 2021	
1	MONCEAU HYDRO	7/2017	Sambre	16 / 18	Vis Hydro-dynamique	600	2.000	13,2%	0,08	318,25	8 coopératives REScoop (61,8%) Hydro-B (25%)
2	HOSE - GROSSES-BATTES	12/2020	Ourthe	55 / 45	Kaplan VLH 4000	1.400	4.400	10%	0,14	350,20	8 coopératives REScoop (40%) Hydro-B (50%)
3	HOSE - CHANXHE	12/2020	Ourthe	40 / 22	Vis Hydro-dynamique	420	1.600	10%	0,04	93,36	8 coopératives REScoop (40%) Hydro-B (50%)
4	HOSE - MARCINELLE II	12/2021	Basse Sambre	18 / 30	Kaplan VLH 3550	680	1.650	10%	0,07	29,43	8 coopératives REScoop (40%) Hydro-B (50%)
5	HOSE - ROSELIES	12/2021	Basse Sambre	19 / 31	Kaplan VLH 3550	732	1.878	10%	0,07	démarrage fin 2021	8 coopératives REScoop (40%) Hydro-B (50%)
									0,40	791	

				 Ø m/s ▲ m/s		kW	MWh P50		MW / 	MWh estimé	
1	HOSE - AUVELAIS	DÉBUT 2022	Basse Sambre	19 / 29	Kaplan VLH 3550	620	1.556	10%	0,06	156	8 coopératives REScoop (40%) Hydro-B (50%)
2	HOSE - FÈCHEREUX	?	Ourthe	42 / 19	Kaplan VLH 4500	316	1.473	10%	0,03	147	8 coopératives REScoop (40%) Hydro-B (50%)
3	HOSE - MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	?	Basse Sambre	18 / 18	Vis Hydro-dynamique	300	1.129	10%	0,03	113	8 coopératives REScoop (40%) Hydro-B (50%)
4	HOSE - SALZINNES	?	Basse Sambre	18 / 18	Vis Hydro-dynamique	234	1.016	10%	0,02	102	8 coopératives REScoop (40%) Hydro-B (50%)
									0,14	361	

Explications Pictogrammes



Situation



Mise en service



Cours d'eau



Débit moyen / Débit équipé (m/s)



Type de machine

kW

Puissance (kW)

MWh
P50

Production annuelle P50 déterminée au départ du projet (MWh)



Part Courant d'Air



Puissance Courant d'Air (MW)



Production Courant d'Air (MWh)



Partenaires (MWh)

La biomasse



FARCIENNES - UN PROJET DOUBLEMENT NOVATEUR AVEC BIOMETH QUALITY PRODUCT

Quatre coopératives de REScoop Wallonie, dont Courant d'Air, ont choisi de soutenir un projet de biométhanisation novateur du côté de Charleroi : Biometh Quality Product. Idéalement situé près d'un quai de chargement de la Sambre et à proximité de l'incinérateur de l'intercommunale Tibi, sur la commune de Farcienne, ce projet d'un coût total de 11.783.500 € est conçu pour traiter 59.000 tonnes d'intrants par an.

Le projet porte bien son nom car, outre l'injection sur le réseau de 7.074 MWh d'électricité par an (c'est l'équivalent du besoin annuel en électricité de 2.021 ménages dits « moyens », c'est-à-dire des ménages consommant 3.500 kWh/an), il permettra d'intégrer les principes de l'économie circulaire dans la gestion des biomatières organiques en valorisant certains déchets jusqu'à présent non valorisés en Wallonie et en produisant des engrais organiques pour l'agriculture et l'horticulture.

LA TOUTE PREMIÈRE UNITÉ D'HYGIÉNISATION DE WALLONIE

Outre deux unités de biométhanisation associées à trois cogénérateurs, le projet prévoit en effet une unité d'hygiénisation de biomatières méthanogènes considérées comme microbiologiquement contaminées (déchets d'abattoirs de bovins, certains lactosérums, des déchets de collectivités ou des ratés de production) – une première en Wallonie !

Jusqu'à présent, ces matières ne sont en effet pas utilisables en l'état en Wallonie faute d'unité d'hygiénisation. Pour qu'elles puissent être valorisées en biométhanisation, il faut les envoyer en Flandre, et c'est ce qui se passe pour une partie d'entre elles. Celles restant en Wallonie sont pour leur part tout bonnement éliminées en station d'épuration ou en incinérateur. Cette unité permettra donc une valorisation locale de ces déchets en biométhanisation, notamment par la production annuelle de 22.000 tonnes projetées de bio-mélange méthanogène de biomatières liquides « hygiénisées » et de biomatières liquides saines.

Ce mélange riche en microorganismes sera vendu aux digesteurs wallons pour leur permettre de mieux valoriser leurs intrants.

UNE PRODUCTION ANNUELLE DE 29.500 TONNES D'ENGRAIS NATUREL CERTIFIÉ

Autre nouveauté en Wallonie, le site comprendra une unité élaborant un produit non issu de l'industrie chimique ou du pétrole, en vue de le substituer aux engrais dits chimiques « minéraux » habituellement utilisés en agriculture et en horticulture. Biometh Quality Product prévoit ainsi de produire annuellement 29.500 tonnes de cet engrais naturel certifié. La volonté est par ailleurs de ne pas biométhaniser de maïs, ni aucune plante énergétique, car cela irait à l'encontre des objectifs sociétaux des porteurs de projet. Il n'y a pas non plus de déconditionnement de produits alimentaires sur le site, donc pas de risques de dissémination de déchets de type pots de yaourts, films plastiques, etc. L'installation produira également de l'eau ammoniacquée destinée à l'épuration des fumées d'incinérateurs.

Le permis a été accordé en juin 2020, la construction de la centrale est en cours depuis juin 2021, et sa mise en exploitation est prévue pour le printemps 2022.

Les quatre coopératives citoyennes de REScoop Wallonie possèdent conjointement 25% de la centrale et désignent 2 de ses 6 administrateurs. L'un de ces deux administrateurs a été choisi comme président du conseil d'administration de la centrale pour 5 ans. Les 4 coopératives sont autorisées à céder librement des parts à d'autres coopératives membres de REScoop Wallonie asbl ou à COCITER SC. Le projet a fait l'objet d'une levée de fonds par Ecco Nova. Ce prêt d'une durée de 12 ans peut être remboursé anticipativement au terme d'une période de 12 mois à dater de la remise des fonds prêtés à BQP (30/06/2021), soit au 30/06/2022. Les coopératives de REScoop Wallonie se concerteront pour déterminer si elles se substituent à Ecco Nova au terme de ces 12 mois.



Le site de biométhanisation en construction (© Pascal Vermoeren - CLEF)

BUTGENBACH ET WAIMES – DEUX RÉSEAUX DE CHALEUR TOUJOURS EN DÉVELOPPEMENT

En ce qui concerne les projets des réseaux de chaleur de Butgenbach et de Waimes, ils sont toujours en phase de remise d'offre et/ou d'étude. Les deux communes ont obtenu des subsides et il faut s'attendre à ce que les travaux puissent débuter en 2022.



Plan du site (© Atelier d'Architecture Laterale 4 et Biemar & Biemar Architectes)

RAPPEL :

BUTGENBACH :

chaudière à plaquettes de bois de 160 kW qui alimentera l'ancienne maison communale (siège de Courant d'Air et du DNF), ainsi que l'école primaire d'Elsenborn avec son bâtiment attenant (hébergeant la salle de sport et la maison des jeunes).

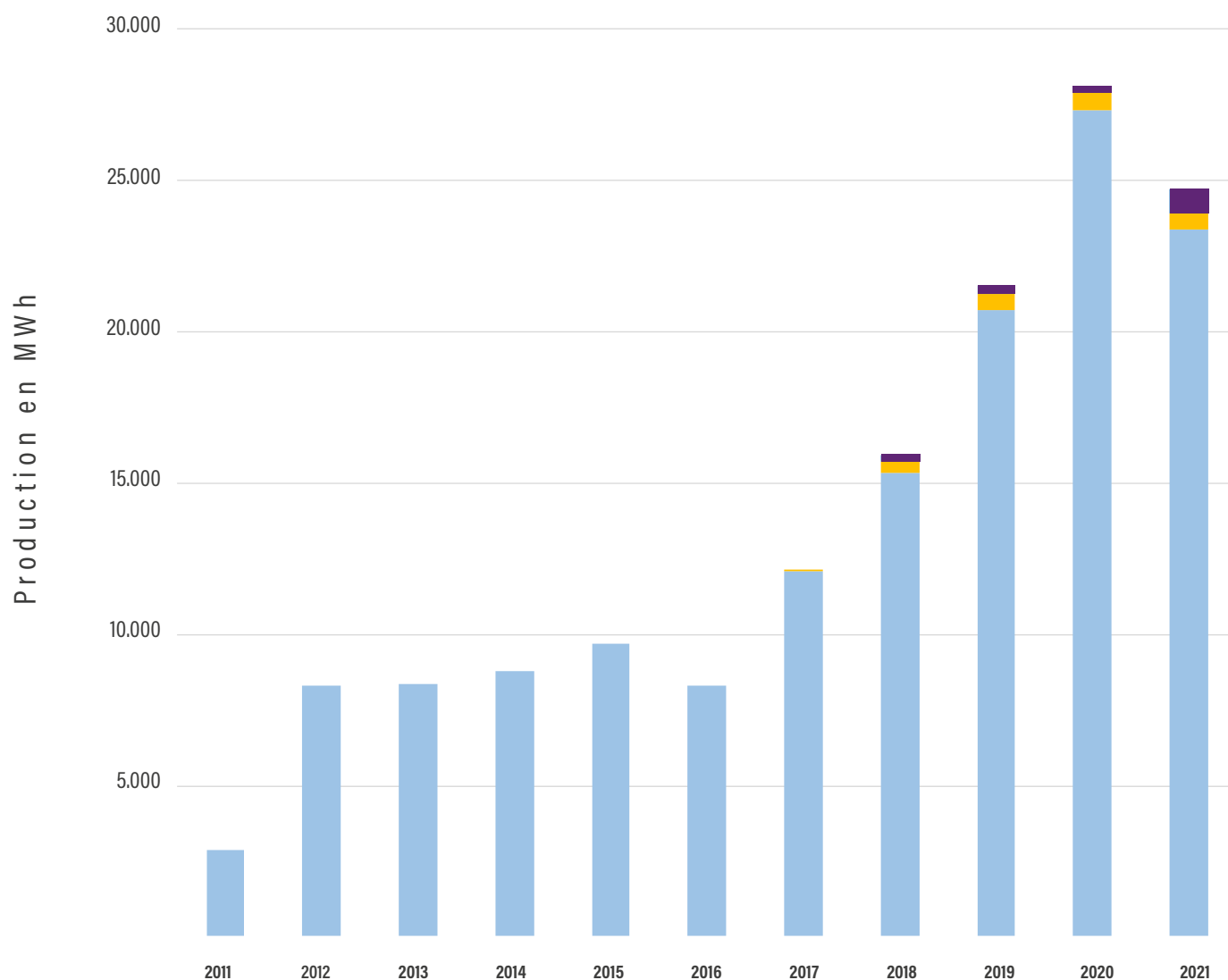
WAIMES :

réalisation d'un petit réseau de chaleur ainsi que l'installation de deux chaudières à plaquettes de bois de 200 kW et 250 kW qui permettront de remplacer une consommation de plus de 96.000 litres de gasoil par an.

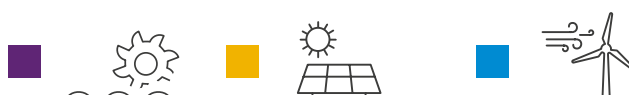


Vue sur le site (© Olivier Brouwer - AltERcoop)

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE

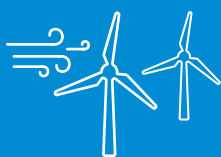


Evolution de la production électrique des installations d'énergies renouvelables de Courant d'Air



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	-	-	-	-	-	-	-	169	242	228	791
	-	-	-	-	-	-	24	385	528	587	529
	2.874	8.340	8.378	8.807	9.675	8.307	12.073	15.351	20.714	27.240	23.369

LA PRODUCTION RENOUVELABLE DE 2021 EN RÉSUMÉ



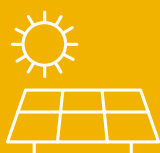
-14,4%

Production totale: 23.369 MWh

Puissance installée : 13,06 MW
+ 10,3%

Rendement spécifique : 1.789 MWh/MW
- 22,4%

En éolien, Courant d'Air a pu augmenter sa capacité de production de 10,3%, de 11,84 à 13,06 MW. Cependant, en raison d'une forte baisse du vent de -22,4%, la production totale se situe en 2021 à seulement 23.369 MWh, y compris la production des 1,22 MW additionnelles.



-9,8%

Production totale: 529 MWh

Puissance installée : 0,675 MW
+ 18,4%

Rendement spécifique : 915 kWh/kW
- 11,15%

En énergie photovoltaïque, notre coopérative a pu augmenter sa puissance de 18,4% pour atteindre 0,675 MW. Cependant, ici aussi, il a fallu enregistrer un faible rendement spécifique de 915 kWh/kW, soit une diminution de -11,15% par rapport à l'année précédente. En 2021, la production photovoltaïque atteint 529 MWh.



+247%

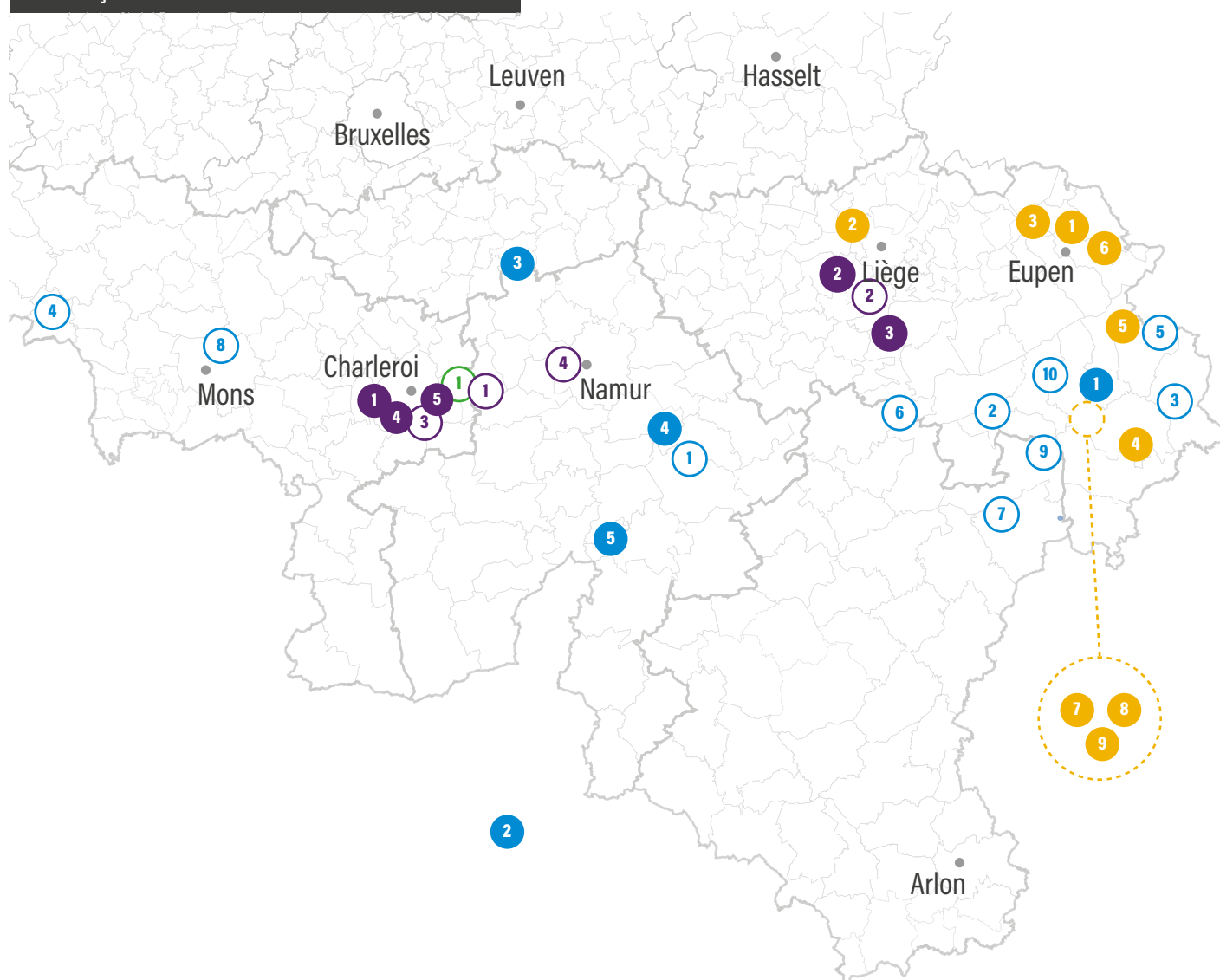
Production totale: 791 MWh

Puissance installée : 0,40 MW
+ 54,8%

Rendement spécifique : 4.018 kWh/kW
+ 39,7%

En revanche, les chiffres de nos centrales hydroélectriques sont tous positifs. La puissance installée a augmenté de 54,8%, passant de 0,26 à 0,40 MW. Le rendement spécifique de l'installation Monceau-Hydro (la seule qui permette une évaluation correcte) a atteint en 2021 le chiffre impressionnant de 4.018 kWh/kW, soit une amélioration de 39,7% par rapport à l'année précédente. En 2021, notre production d'électricité d'origine hydraulique se chiffre à 791 MWh, soit une augmentation de 247%.

APERÇU DE NOS PROJETS :





EXPLOITATION



- 1 Waimes
- 2 Chagny (F)
- 3 Walhain
- 4 Assesse
- 5 Falmagne



DÉVELOPPEMENT



- 1 Hamois / Assesse
- 2 Trois-Ponts
- 3 Amel-Büllingen
- 4 Peruwelz
- 5 Elsenborn
- 6 Ferrières
- 7 Gouvy 2
- 8 Mons
- 9 Vielsalm
- 10 Malmedy/ Bernister



EXPLOITATION



- 1 6 Kettenis
- 2 Alleur
- 3 Welkenraedt
- 4 Meyerode
- 5 Elsenborn
- 7 8 9 Waimes



EXPLOITATION



- 1 Monceau Hydro
- 2 HOSe - Grosses-Battes
- 3 HOSe - Chanxhe
- 4 HOSe - Marcinelle II
- 5 HOSe - Roselies



DÉVELOPPEMENT



- 1 HOSe - Auvelais
- 2 HOSe - Fèchereux
- 3 HOSe - Montignies-sur-Sambre
- 4 HOSe - Salzinnes



DÉVELOPPEMENT



- 1 Farciennes

Comme déjà en 2020, ce volet des activités de Courant d'Air a été fortement impacté par les restrictions imposées aux réunions et rassemblements du fait de la pandémie. C'est pourquoi il se trouve réduit pour sa part non éolienne à nos deux projets de développement rural LEADER Sud et Nord : « Génération Zéro Watt » destiné aux écoles primaires et « Photovoltaïque pour Tous » destiné aux particuliers.



Génération Zéro Watt

Génération Zéro Watt se trouve dans sa dernière année dans les communes du Nord de la Communauté germanophone (Eupen, Raeren, Lontzen), où deux écoles qui avaient déjà participé au projet se sont réinscrites avec de nouvelles classes. Celles-ci comptent parmi les 250 visiteurs accueillis en septembre au parc éolien en provenance de 10 écoles différentes, 2 écoles ayant dû annuler leur visite en raison de cas Covid. Pour faciliter l'assimilation des sujets abordés au parc, nous avons créé 8 nouvelles fiches illustrées reprenant les thèmes traités au parc éolien, que nous avons distribué aux instituteurs/trices et aux élèves.

Dans les communes du Sud de la Communauté germanophone, le projet a été clôturé avec succès fin juin, totalisant 33 écoles participantes sur 5 années scolaires – soit, à 3 écoles près, toutes les écoles du territoire concerné. Voici les résultats en matière d'économie d'électricité mesurée au bout des 6 mois de durée de chaque participation au projet : 20 écoles (61%) ont largement dépassé l'objectif fixé de 10%, et 10 d'entre elles ont réalisé une économie supérieure à 20%. En 5 ans, le projet totalise 100.000 kWh d'électricité non consommée.

En matière de chauffage, le projet a notamment permis de montrer qu'il est possible d'obtenir des résultats avec beaucoup d'engagement et de conviction. Ainsi, une école a économisé 25% de combustible en 5 ans, soit 11.798 litres de mazout.

Le partenariat Energie conclu entre trois anciennes écoles très motivées et leurs communes respectives pour pérenniser le projet s'est avéré concluant. Ces écoles ont d'une part poursuivi leurs efforts au-delà du projet et ainsi atteint ET maintenu dans la durée leur niveau minimum de consommation. D'autre part, elles ont introduit l'énergie dans leur culture scolaire via des animations organisées dans chaque classe sans l'intervention de Courant d'Air. Cette expérience montre aussi qu'il reste important que l'effort des instituteurs soit reconnu et soutenu par leur direction et leur commune et qu'ils puissent continuer de bénéficier de l'accompagnement d'intervenants extérieurs.



Une génération zéro Watt fière de son installation pv !

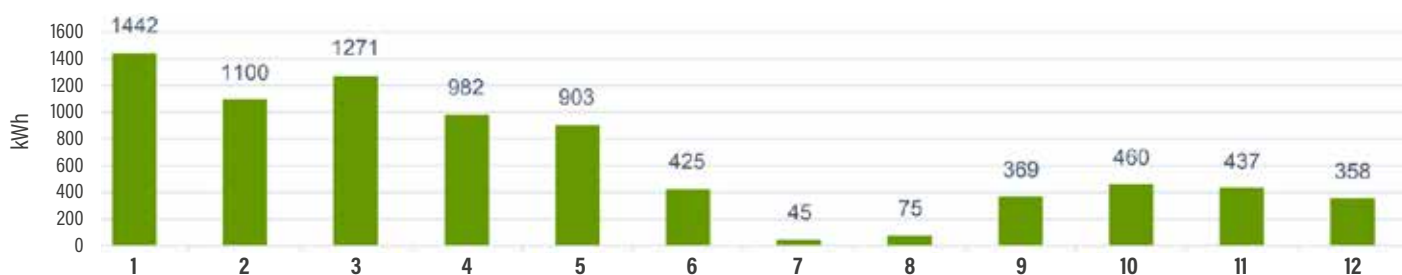


De leur côté, les communes engagées dans le partenariat Énergie ont financé selon le cas l'installation de panneaux photovoltaïques, le remplacement des tubes néons par des tubes LED ou une nouvelle porte d'entrée.

Le partenariat Énergie pourrait constituer pour les communes un galop d'essai de la mise en œuvre du plan POLLEC de réduction des émissions à effet de serre sur le territoire communal en ce qu'il vise à limiter l'empreinte carbone des écoles. Il fut l'occasion pour les communes de se pencher plus avant sur les consommations de leurs écoles via l'installation ou la réparation de compteurs et l'organisation et l'analyse des lectures d'index et des données des compteurs enregistreurs, de se sensibiliser à l'URE via la modification du réglage ou le remplacement d'appareils énergivores et de comprendre les enjeux climatiques et environnementaux liés à l'énergie sur leur territoire. Il permit notamment le remplacement des tubes néons par des tubes LED dans 10 écoles d'une commune et sa planification dans les 17 écoles de trois autres communes ainsi que l'équipement progressif des neuf écoles d'une commune en panneaux photovol-

taïques. Le graphique ci-dessous montre la consommation d'électricité d'une école qui a reçu des panneaux photovoltaïques fin juin 2021. On y voit l'impact spectaculaire de la production photovoltaïque.

Au vu de l'évolution actuelle de la situation climatique locale et globale, la thématique de la sensibilisation à l'URE avec chasse au gaspillage demeure en effet plus pertinente que jamais. En tant que coopérative productrice d'énergie renouvelable, locale et citoyenne, il nous tient particulièrement à cœur d'informer un maximum de personnes possible sur les conséquences du changement climatique et sur les solutions que chacun peut y apporter, aussi isolées et modestes soient-elles. Les enfants sont le multiplicateur idéal pour cette démarche. Ce fut un réel plaisir de pouvoir dédramatiser les éoliennes en montrant d'une part que ce sont des constructions à même de s'intégrer à un environnement naturel sans nuisances exagérées pour les habitants, la faune et la flore et d'autre part que ce sont des installations modernes à la hauteur de la technologie actuelle.



Légende : Consommation mensuelle 2021 d'une école de la commune d'Amblevè.

Pour aller plus loin dans la transition énergétique (et sociétale que celle-ci entraîne), les communes doivent toutefois encore faire de la transition énergétique un chantier prioritaire de la politique communale et modifier en profondeur leur propre fonctionnement : Définir clairement les responsabilités et priorités de chacun, examiner les compétences requises, faire en sorte que celles non représentées le deviennent, rechercher des financements pour la réalisation des mesures POLLEC, et - aussi important que ce changement intérieur - mobiliser tous les acteurs de leur territoire et s'ouvrir à leur participation.



"Photovoltaïque pour tous"

Ce projet d'achat accompagné de panneaux photovoltaïques à destination des ménages a été développé et lancé sur les trois communes du Nord (Eupen, Lontzen et Raeren) grâce au financement LEADER de la Région Wallonne et de l'Union Européenne. Dès le début, nous l'avons toutefois conçu pour un territoire plus large englobant notre sphère d'activité principale, à savoir la Communauté germanophone et les communes limitrophes. C'est la raison pour laquelle toute la documentation existe en français et en allemand.

Ce projet nous a beaucoup occupés en 2021. Après le développement de l'application internet permettant de simuler les impacts financiers et environnementaux de l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture à partir des données de la toiture (orientation et pente) et de la taille ou consommation d'électricité du ménage et après la création d'un cahier des charges à destination des installateurs participants, nous avons contacté près de 100 installateurs et électriciens pour solliciter leur adhésion, l'idée étant de pouvoir mettre les ménages intéressés en contact avec des installateurs de confiance pour l'obtention d'une offre après une visite sur place. Cela a donné lieu à plusieurs échanges avec les installateurs.

Par ailleurs, nous avons créé, avec le concours d'Energie Commune (anciennement L'APERe), une brochure de sensibilisation de 16 pages illustrées faisant le point sur la question du photovoltaïque. Cette brochure en deux versions (français et allemand) démontre dans son chapitre « Le photovoltaïque est-il toujours rentable ? » que l'investissement dans des panneaux reste intéressant pour les ménages, malgré l'introduction du tarif prosumer. La durée d'amortissement se situe généralement entre 6 et 10 ans en fonction de l'orientation du toit ou d'autres facteurs comme le taux d'autoconsommation.

A partir de fin juin 2021, les brochures en allemand ont été distribuées en toutes-boîtes et dans les administrations communales des trois communes de Raeren, Lontzen et Eupen et une première réunion en ligne a eu lieu pour nos

coopérateurs. Quatre réunions d'information publiques ont ensuite été organisées et la promotion du projet a été faite via les bulletins communaux, les journaux locaux et la BRF (radio germanophone).



Un public attentif à l'écoute des explications d'Achim.

Après la pause estivale, nous avons élargi le projet aux autres communes du territoire avec notamment deux conférences de presse (l'une en allemand, l'autre en français) en novembre, auxquelles la radio germanophone BRF, le journal germanophone GRENZECHO et la télévision locale francophone Vedia ont assisté. Des communiqués de presse ont été publiés dans L'Echo de Malmedy, celui de Vielsalm et dans L'Avenir Verviers. Entre le 9 novembre et le 7 décembre, des réunions à Amblève, Welkenraedt et Trois-Ponts, ainsi que deux réunions en ligne ont eu lieu.

Fin 2021, soit environ six mois après sa mise en ligne, l'application comptabilisait 350 demandes concrètes, c'est-à-dire l'envoi par mail de la simulation faite en ligne par l'intéressé suite à l'encodage de ses données de contact ainsi que les critères de qualité (étape 4 de l'application). Pour 210 de ces demandes, des installateurs ont été sélectionnés dans la liste des installateurs participants (étape 5 de l'application). Au total, plus de 40 installations photovoltaïques ont été commandées et 22 installations ont déjà pu être montées en 2021.

Ces résultats nous encouragent à poursuivre nos efforts de promotion du renouvelable solaire auprès des ménages, cette énergie sans impact sur le climat et peu coûteuse pour l'environnement étant à nos yeux encore largement sous-exploitée en Belgique.

Nous planifions d'organiser d'autres réunions en 2022 et escomptons qu'elles permettront d'atteindre le seuil des 1.000 demandes jusqu'à la fin de l'année 2022, seuil à partir duquel nous considérerons notre mission comme accomplie dans le cadre de cette belle expérience.

Catherine donne des explications sur le photovoltaïque.



Mobilité - « Elsie » au service des aînés de Butgenbach

Pour répondre aux besoins de mobilité des personnes âgées dans les communes rurales, la commune de Butgenbach a, sur initiative du Conseil des Aînés, organisé un service de transport pour les aînés et nous a demandé de mettre notre voiture de société Elsie à la disposition du projet à l'instar de notre voiture partagée à Saint Vith.

Ce service s'inspire d'une première initiative créée à Kettenis et il fait suite à la consultation en automne 2021 de tous les seniors de la commune de plus de 60 ans.



L'échevine de la commune et le chauffeur volontaire accueillent la première candidate.

L'idée est de favoriser le bien-être des aînés en leur proposant une alternative de mobilité qui leur permet par exemple de se rendre facilement au centre médical de la commune, de faire l'une ou l'autre emplette ou de rendre visite à leurs amis et connaissances.

Dans le souci de rendre ce service accessible à tous, une contribution symbolique de 1 euro est demandée pour chaque trajet. Courant d'Air met à disposition sa voiture de fonction électrique « Elsie » un jour par semaine, à savoir le mardi entre 8h30 et 16h30. La longueur du trajet demandé est pour l'instant limitée à 15 km environ. Des volontaires du Conseil des Aînés se tiennent à disposition pour conduire les demandeurs à la destination de leur choix.

La phase de test démarrera début janvier 2022. Elle durera quatre mois, au terme desquels les modalités d'utilisation du service pourront être revues.



**Pour réserver,
il suffit d'appeler le
0470 60 86 06**



Mobilité - The Mobility Factory

The Mobility Factory, la première coopérative citoyenne européenne de mobilité électrique partagée, compte Courant d'Air parmi ses 8 membres fondateurs. Elle est née en décembre 2018 du rapprochement de 2 coopératives citoyennes de mobilité, membres de la Fédération européenne des Coopératives d'Énergie renouvelable REScoop : la coopérative belge Partago de Gand et la coopérative espagnole Som Mobilitat. L'outil informatique de gestion des réservations conçu par Partago et utilisé depuis 2017 par Courant d'Air pour ses deux voitures électriques partagées (Movith à St Vith et Elsie pour l'équipe) est hébergé depuis sa création chez The Mobility Factory, qui en assure la gestion et le développement.

Consciente de la complexité technique et des coûts liés à la mise en place d'une mobilité partagée facilement utilisable par les nombreux membres d'une communauté, la « fabrique citoyenne européenne de la mobilité électrique et partagée » s'est donné pour mission de faciliter le passage à la mobilité durable des communautés d'Europe désireuses de réaliser cette transition.

En trois ans, The Mobility Factory est passé de 8 coopératives membres à 17, situées désormais dans 6 pays (Angleterre, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, France et Espagne). S'y ajoutent les membres B, à savoir REScoop.eu, ainsi que 95 personnes qui ont souscrit des parts dans le cadre du crowdfunding de décembre 2021. L'application TMF est aujourd'hui utilisée dans 250 voitures électriques en partage et compte 3.000 utilisateurs inscrits. TMF emploie une équipe de 4 personnes (3 ETP) en Espagne, Belgique et Allemagne.



Pour réaliser son objectif, The Mobility Factory doit continuer à développer l'outil, entre autres mettre en place un système de facturation différencié et une application de localisation et de réservation des véhicules couvrant toute l'Europe ainsi que promouvoir dans les autres pays d'Europe son concept de mobilité électrique partagée aux mains des citoyens. A cet effet, elle a récolté 264.000 euros par le biais d'un crowdfunding lancé en novembre. Nous avons soutenu ce lancement via notre lettre d'information du 7 décembre 2021. Nous ne doutons pas que The Mobility Factory saura mettre cet argent à profit, pour le bien de tous.



Novacitis crée un « Espace pour la Transition » unique en Wallonie : La Menuiserie

Pour rappel, dix acteurs de l'économie sociale, dont Courant d'Air, s'étaient associés en novembre 2017 pour créer Novacitis. Novacitis est un groupe coopératif visant à transformer le modèle économique actuel en créant un écosystème entrepreneurial social et solidaire qui sache véritablement répondre aux enjeux de l'environnement, de la croissance, de l'énergie, de la cohésion et de la justice sociale.



Le premier projet de Novacitis est la création d'un lieu unique en Wallonie dédié aux bâtisseurs de la transition. Ce projet, d'un montant total estimé à 3.274.425€, a connu deux grandes étapes de réalisation. Il a d'abord fallu trouver un lieu d'implantation. Ce fut chose faite fin 2020 avec une première levée de fonds pour l'achat à la Ville de Liège du site d'une ancienne menuiserie situé à 500 m de la place St Lambert.

Novacitis s'assurait ainsi un magnifique espace de déploiement de 2.000 mètres carrés au cœur de la Cité Ardente et comptait alors 325 coopérateurs, dont 277 personnes physiques et 48 personnes morales.

En 2021, la coopérative s'est consacrée au financement des travaux de rénovation totale de l'ancien site industriel (bâtiment et esplanade) pour y accueillir l'espace pour la transition La Menuiserie. Cela a donné lieu en 2021 à deux grandes campagnes de levée de fonds. Des rendez-vous sont prévus

en février 2022 avec les banques pour couvrir le reste des coûts via des prêts hypothécaires. La part de Courant d'Air dans Novacitis depuis sa création se chiffre à 15.000 euros, dont 10.000 en 2021.

Fin 2021, Novacitis comptait plus de 550 coopérateurs et investisseurs. Les travaux de rénovation commenceront en avril 2022. La mise en activité du site est prévue pour le 4^{ème} trimestre 2023, mais Novacitis n'attend pas la fin des travaux pour commencer à œuvrer pour la transition : En 2021 déjà, elle a notamment organisé des ateliers pour la Food School, son pôle de développement axé sur l'alimentation durable.



Projets de transition soutenus par Courant d'Air et affiliations

Pour conclure ce chapitre sur la contribution de notre coopérative à la transition, nous vous présentons la liste de toutes les organisations et coopératives soutenues en 2021 par notre coopérative via la détention de parts ou via le paiement de contributions annuelles.





COCITER - Le Comptoir Citoyen des Energies

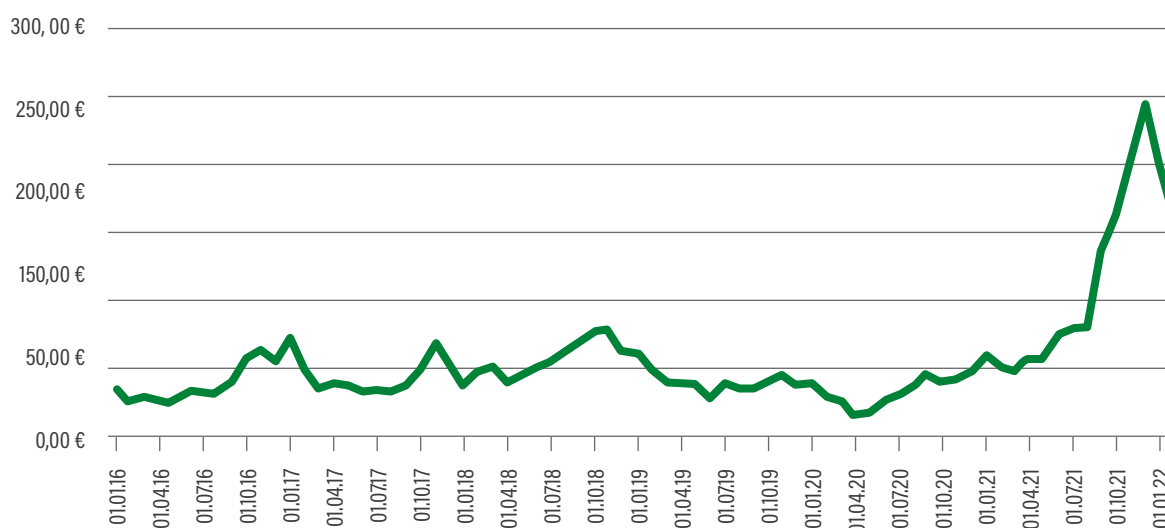
L'augmentation des prix de l'énergie, de +/- 50 € le MWh (1000 kWh) en janvier 2021 à plus de 200 € le MWh en décembre, n'aura échappé à personne. En Europe, la production d'électricité est encore, pour 40 %, assurée par des centrales au gaz. Or, le prix de l'électricité produite au gaz a quadruplé depuis le printemps. Les raisons de cette progression extrême sont à chercher dans la reprise économique post covid, les tensions géopolitiques et logistiques qui marquent nos relations avec la Russie, mais aussi dans les réglementations gouvernant l'échange de quotas d'émission de CO₂.

L'impact de cette augmentation des tarifs sur le portefeuille des clients de COCITER a été assez limité en 2021 car la plupart des contrats avaient été intelligemment reconduits pour une durée de 2 ans en 2020 à des prix particulièrement bas. Le nombre de clients concernés fin 2021 s'est par conséquent limité à quelques 190 contrats sur les 6900 que compte COCITER. Toutefois, ce nombre va aller croissant pour

toucher l'entièreté des clients d'ici une grosse année si les prix restent au niveau actuel. A partir du mois d'octobre 2021 COCITER n'a plus été en mesure de proposer des contrats à prix fixes, comme la plupart des fournisseurs d'ailleurs, et a donc limité son offre à des contrats à prix variables d'une durée d'un an.

L'explication simplifiée peut s'énoncer comme suit : En proposant un contrat à prix fixe, le fournisseur fait le pari risqué qu'il trouvera pour chaque heure de consommation suffisamment d'électricité sur le marché à un prix moyen légèrement inférieur au prix auquel il l'a proposé au client, pour lui permettre de couvrir ses coûts et son bénéfice. Il prend donc un risque sur les prix de l'électricité pendant la durée du contrat. Il peut limiter son risque en achetant un volume équivalent d'électricité le même jour où il a conclu le contrat avec son client, mais cet achat ne tiendra pas compte des fluctuations horaires, journalières, mensuelles de la

Prix de l'électricité: (€/MWh)





consommation réelle du client (son profil). Quand le marché était plus ou moins stable, comme ce fut le cas pendant près d'une dizaine d'années, exception faite de 2018 et 2020, le risque pris par le fournisseur était proche de 12 %. On comprend donc aisément que lorsque le prix de l'énergie flambe de 400 %, le prix d'achat pour le fournisseur engendre des pertes importantes et le risque est bien plus élevé que 12 %.

Responsable d'équilibre : celui-ci assure vis-à-vis d'Elia (le gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension) la responsabilité de transmettre chaque jour, pour toutes les heures du lendemain, les volumes des consommations et des productions de l'ensemble de son portefeuille, en s'assurant que les deux volumes soient, pour chaque heure, à l'équilibre (d'où le nom Responsable d'Equilibre). Pour ce faire, il doit donc acheter l'électricité qui lui manque ou revendre l'électricité qu'il a en excédent.

Jusqu'en octobre 2021 tous les contrats offerts à taux fixes étaient couverts par notre partenaire responsable d'équilibre European Commodity. A partir d'octobre, celui-ci a refusé de continuer à prendre le risque de couvrir une formule à prix fixe, il n'a donc plus été possible de les proposer à nos clients.

La situation chez COCITER est toutefois un peu particulière dans le sens où il peut avoir accès à l'électricité produite par ses associés. Jusqu'en octobre, COCITER achetait l'électricité au prix du marché sans se soucier de la relation entre ce prix et le prix de vente à ses clients, puisque son partenaire European Commodity lui assurait une couverture sur le prix de vente au client.

Celle-ci n'existant plus, COCITER pourrait acheter l'électricité produite par ses associés, en profitant du fait que ses clients sont aussi les membres des coopératives de production associées : Quand le prix du marché est trop élevé, COCITER achèterait l'électricité à un prix inférieur au prix du marché et ferait profiter ses clients de cet avantage, et quand le prix du marché est trop bas pour assurer la rentabilité des projets de production, COCITER achèterait l'électricité à un prix supérieur au marché pour soutenir ses associés et as-

surer la pérennité de COCITER. En effet, le fait que le prix de l'électricité soit actuellement supérieur à 200 € ne doit pas faire oublier qu'en avril 2020 il avait chuté en dessous de 30 € !

Si les prix restent aussi élevés, cela signifie pour Courant d'Air qu'il faudra revendre en 2022 l'électricité de nos projets à un prix moins élevé que le prix du marché. Sauf dans le cas d'une production anormalement basse, ceci n'aura pas beaucoup d'implications pour le résultat de Courant d'Air, car les niveaux de prix sont actuellement au-dessus du prix pressenti dans nos plans financiers.

On le sent, le thème est complexe et implique une plus grande interaction entre les producteurs et COCITER. Ce sujet sera abordé à l'Assemblée générale.

Courant d'Air a revendu en 2021 sa production de Waimes à un prix moyen de 64 €/MWh. La moyenne des 10 années de fonctionnement est de 42 €/MWh. Si on analyse la variation mensuelle, on observe pour décembre 2021, un prix moyen de 195,25 €/MWh contre 30,72 € en mars. Un mécanisme de transfert au profit du client coopérateur, tel que présenté ci-dessus, permettrait aux clients coopérateurs de profiter d'une électricité plus abordable lorsque les prix du marché s'envolent et ce sans mettre à mal la rentabilité financière des projets de production des coopératives.





07

LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021 ainsi que notre rapport de gestion relatif à l'exercice écoulé.

1. Commentaires sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021

L'année comptable a été clôturée avec un bénéfice de **312.262,12 €**. Le conseil d'administration a décidé de clôturer les comptes annuels comme suit :

a) BILAN:

ACTIF:	2021	2020	Variation
Immobilisations incorporelles	57.445,47	61.497,54	-4.052,07
Immobilisations corporelles	2.907.850,86	3.400.726,86	-492.876,00
Immobilisations financières	3.943.246,28	3.465.081,28	478.165,00
Garanties et cautionnements	378.787,23	393.951,47	-15.164,24
Créances à plus d'un an	1.314.549,60	625.980,24	688.569,36
Stocks	68.677,40	0,00	68.677,40
Créances à un an au plus	1.424.996,94	676.510,56	748.486,38
Placements de trésorerie	0,00	0,00	0,00
Valeurs disponibles	421.626,76	436.910,41	-15.283,65
Comptes de régularisation	95.747,62	110.721,91	-14.974,29
Total Actif:	10.612.928,16	9.171.380,27	1.441.547,89

Pendant l'année comptable, des investissements pour un montant de 100.000,17 € ont été effectués :

• Développement projets éoliens	42.748,20 €
• Installations PV Commune de Waimes.....	24.500,00 €
• Installation PV (stockage) bureau CDA Elsenborn	14.000,00 €
• Matériel de bureau	4.250,00 €
• Rénovation bureau	14.501,97 €

Les sommes suivantes ont été consacrées aux participations financières :

• Participation VDH-Participations	275.000,00 €
• Participation OPTIVENTS	594.000,00 €
• Participation BIOMETH QUALITY PRODUCT	200.000,00 €
• Participation NOVACITIS	10.000,00 €

En 2021, des parts de la société ATOUT-WAL ont été vendues pour **290.835,00 €**.

Courant d'Air a comptabilisé des réductions de valeur pour la somme de **110.000,00 €**.

De plus, la société a octroyé :

- à EOLIENNE DE HAMOIS (EDH) un crédit subordonné de 15 ans pour un montant global de 500.000,00 €. Au 31.12.2021, Courant d'Air a libéré 25.000,00 € de ce prêt.
- à THE MOBILITY FACTORY un crédit de 10.000,00 € sur 10 ans.
- à VDH-PARTICIPATIONS (VDH-P) un crédit de 300.000,00 € sur 10 ans.
- à OPTIVENTS un crédit subordonné de 336.600,00 € sur 10 ans.

Le stock comprend 1007 certificats verts (CV) invendus au 31.12.2021 valorisés à 68,20 EUR. La méthode de valorisation des stocks est FIFO et elle n'a pas été modifiée au cours de l'année.

L'augmentation des créances à un an au plus s'explique par une augmentation des créances commerciales due à des refacturations en fin d'année 2021. Par ailleurs, la partie des créances à long terme qui arrive à échéance en 2022 est reprise dans ce poste pour un montant de 198.419,20€.



07

PASSIF:	2021	2020	Variation
Capital	5.179.250,00	4.686.750,00	492.500,00
Réserves	151.366,19	135.753,09	15.613,10
Bénéfice/Perte reportée	678.509,68	634.710,68	43.799,00
Subsides	506.766,10	606.766,10	-100.000,00
Provisions pour risques et charges	353.873,11	333.811,91	20.061,20
Impôts différés	0,00	0,00	0,00
Dettes à plus d'un an	2.043.082,89	1.079.014,50	964.068,39
Dettes à un an au plus	1.641.536,54	1.654.664,60	-213.128,06
Comptes de régularisation	58.543,65	39.909,39	18.634,26
Total Passif:	10.612.928,16	9.171.380,27	1.441.547,89

L'augmentation importante des dettes à plus d'un an s'explique par l'émission en 2021 d'obligations à des membres pour un montant total de 1.380.750 €. Ces obligations ont été l'objet d'une importante campagne de levée de fond début 2021. Celle-ci s'est réalisée par l'émission combinée d'actions et d'obligations dans un rapport 250€ d'actions pour 750€ d'obligations. Le capital a ainsi évolué de mani-

ère importante, de 492.500€ pour atteindre 5.179.250 € fin 2021. La campagne a permis de lever au total 1.873.250 €. Cet argent a été investi dans des nouvelles participations et a permis de rembourser un crédit court terme de TRIODOS de 300.000 €.

La dette auprès de la banque TRIODOS du crédit de financement des 2 éoliennes à Waimes a diminué de 380.851 € pour passer à 826.063 €. En 2021 aucun nouveau crédit n'a été contracté.

b) COMPTE DE RÉSULTATS:

	2021	2020	Variation
Chiffre d'affaires et autres produits	3.969.822,69	2.946.442,47	1.023.380,22
Approvisionnements, autres biens et services	-3.803.452,82	-2.651.991,74	-1.151.461,08
Résultat d'exploitation	166.369,87	294.450,73	-128.080,86
Produits financiers	320.323,00	269.498,30	50.824,70
Charges financières	-174.430,75	-326.009,39	151.578,64
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'année avant impôts	312.262,12	237.939,64	74.322,48
Prélèvements sur impôts différés	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Prélèvements sur réserves immunisées	0,00	0,00	0,00
Transfert aux réserves immunisées	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	312.262,12	237.939,64	74.322,48

En 2021, Courant D'Air a comptabilisé les réductions de valeur sur les participations suivantes :

- 50.000,00 € pour la participation EDLF
- 20.000,00 € pour la participation ATOUT-WAL
- 30.000,00 € pour la participation VDH-P
- 10.000,00 € pour la participation MONCEAU-HYDRO

Les projets en développement à Lierneux, Ster, Nantimont, Gouvry (1) et chez Isometall (Manhay) ainsi que les projets de prospection (appel d'offres) à Houffalize et Nassogne ont été abandonnés. C'est la raison pour laquelle les investissements de développement de ces projets ont été amortis complètement. Pour ce faire, Courant D'Air a comptabilisé 9.223,00 € de charges supplémentaires dans les charges non-récurrentes.

La vente des parts de la société ATOUT-WAL a généré une plus-value de 17.337,97 € comptabilisée dans les revenus de la société en 2021.



2. Evénements importants depuis la clôture de l'exercice

Pour le projet LEADER SUD, Courant d'Air attend la liquidation de la dernière tranche de 6.285,64 EUR. La confirmation d'acceptation de cette tranche de subvention date du 08/09/2021.

Pour le projet LEADER NORD, Courant d'Air a reçu la confirmation pour 18.436,30 € en date du 08/09/2021. Ce montant n'a pas encore été encaissé. La confirmation sur un autre montant de 17.493,29 € est attendue début 2022. Le projet LEADER NORD se terminera au 2ème trimestre 2022.

Depuis juillet 2021, les prix sur le marché de l'électricité ont augmenté, d'abord moyennement, puis de plus en plus fortement, jusqu'à atteindre des niveaux sans précédent en décembre. Après une légère baisse en janvier et février, un nouveau record sera atteint en mars 2022.

Si le prix de gros de référence BELPEX a fluctué entre 25 et 70 €/MWh pendant de nombreuses années (la moyenne des années 2016 à 2020 est de 41,5 €/MWh), il est passé de 77,4 €/MWh en juillet 2021 à 245,4 €/MWh en décembre. En mars 2022, un nouveau pic de plus de 270,0 €/MWh environ sera enregistré.

Nous observons avec beaucoup d'inquiétude cette augmentation extrême et sans précédent des prix de l'énergie et les conséquences qui en découlent (explosion des coûts pour les ménages et l'économie, inflation, baisse du pouvoir d'achat, ...).

Pour CDA en tant que producteur, ces prix élevés signifient que nous pouvons également vendre l'électricité produite à des prix élevés, bien que des déductions parfois importantes soient appliquées sur le prix de référence (coûts de profil, coûts d'équilibrage du réseau). Néanmoins, fin 2021, début 2022, les prix de vente des installations de production de CDA dépasseront en partie largement les 100 €/MWh. Pour comparaison, le prix de vente moyen de l'électricité produite par les deux éoliennes de Waimes depuis le début de l'année 2012, se situe autour de 42 €.

Depuis début 2021, CDA vend l'électricité de ses deux éoliennes de Waimes à COCITER (jusque-là, COCITER disposait de suffisamment de production en provenance d'autres coopératives). COCITER de son côté doit amener cette électricité éolienne sur le marché via un responsable d'équilibre réseau (BRP - Balance Responsible Party), tout comme COCITER lui achète l'électricité "profilée" pour ses clients. Un BRP doit veiller à ce que les volumes d'injection et de consommation qu'il gère soient équilibrés chaque heure. COCITER est donc dépendant du marché et de ses prix pour fixer les tarifs appliqués à ses clients.

Depuis début 2022, des discussions sont en cours entre COCITER et les coopératives affiliées afin d'introduire un mécanisme permettant à COCITER d'offrir des prix plus mo-

dérés. L'idée est de plafonner le prix de l'électricité que les coopératives facturent à COCITER. Ainsi, vu que COCITER revend l'électricité au BRP au prix du marché, une marge est dégagée. Cette marge permet à COCITER de proposer des prix plus avantageux à ses clients (exclusivement aux membres des coopératives). En février, il a donc été décidé de fixer un cap provisoire à 100 €/MWh, dans l'attente de l'évolution de la situation et de la détermination des détails du mécanisme.

3. Développement de l'activité

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION

ATOOUT-WAL - Vente/transfert d'actions

En 2019, COURANT D'AIR a pu augmenter sa participation dans la société d'exploitation ATOOUT-WAL, qui détient 2 des 6 éoliennes du parc éolien de Walhain, de 44,87% à 64,53%. La convention d'achat prévoit un droit de rachat en faveur de notre partenaire VENTS D'HOUYET (VDH). VDH a fait usage de ce droit pour une première partie de 9,83% en 2020, mais au profit de la société VDH-PARTICIPATIONS dans laquelle COURANT D'AIR détient une participation de 33,31% (voir rapport 2020). En avril 2021, VDH a souhaité que la seconde partie, donc à nouveau 9,83%, de COURANT D'AIR soit vendue à VDH-PARTICIPATIONS, ce qui a réduit la participation directe de CDA dans ATOOUT-WAL à 44,87%.

OPTIVENTS - Nouvelle participation

Fin décembre 2020, COURANT D'AIR a signé un accord pour l'achat de 49,5% des parts de la société d'exploitation OPTIVENTS, qui détient 1 des 9 éoliennes du parc éolien de Falmagne - Mesnil-Saint-Blaise. L'achat a été concrétisé au cours du premier trimestre 2021. Parallèlement à l'achat, COURANT D'AIR a repris un prêt subordonné des précédents propriétaires à OPTIVENTS d'un montant de 374.000 €.

VDH-PARTICIPATIONS (VDH-P)

Comme déjà expliqué dans le rapport 2020, VDH-PARTICIPATIONS (VDH-P) est une société dans laquelle CDA détient 1/3 des parts, à côté de VDH qui en détient 2/3. Il s'agit d'un véhicule qui a pour but de reprendre et de gérer des structures d'exploitation d'éoliennes. En 2020, VDH-P avait déjà repris la société d'exploitation WINDFARM, qui détient 3 des 9 éoliennes du parc éolien de Falmagne - Mesnil-Saint-Blaise, ainsi que 9,83% d'ATOOUT-WAL (voir ci-dessus).

En 2021, d'autres participations ont été ajoutées, de sorte qu'au 31/12/2021, la situation était la suivante :

- ATOOUT-WAL (2 éoliennes à Walhain): 2021, augmentation de la participation de 9,83%, passant de 9,83% à 19,66%.
- WINDFARM (3 éoliennes à Falmagne - Mesnil-Saint-Blaise): Inchangé 99,87%.



- OPTIVENTS (1 éolienne à Falmagne - Mesnil-Saint-Blaise): En 2021, VDH-P a repris les 50,50% restants d'OPTIVENTS (en plus de la reprise directe de CDA de 49,50% (voir ci-dessus)).

Afin de pouvoir réaliser les participations supplémentaires dans ATOUT-WAL et OPTIVENTS, VDH et CDA ont procédé en 2021 à une augmentation de capital de 825.000€ dans VDH-P, à laquelle CDA a participé à hauteur de 275.000€ (1/3).

BIOMETH QUALITY PRODUCT (BQP) - Nouvelle participation

Avec BQP, CDA se lance en 2021 pour la première fois dans un projet de production d'énergie à partir de biogaz. Une description du projet se trouve dans le rapport d'activités. CDA détient 10% des parts de la société, avec 3 autres coopératives de notre fédération, pour un total de 25%. Les 75% restants sont détenus par les initiateurs du projet et une société de financement. L'investissement total s'élève à près de 12 millions d'euros et les fonds propres à 2 millions d'euros. La mise en service devrait avoir lieu au premier semestre 2022. Pour CDA, les premiers dividendes devraient être perçus d'ici 2 à 3 ans.

HYDROELECTRICITE D'OURTHE ET SAMBRE (HOSé) - Nouvelles mises en service

Pour rappel, CDA détient 10% de la société d'exploitation HOSé et a investi pour cela 140.000€. HOSé a été créée fin 2018 pour réaliser la mise en œuvre au total de 8 centrales hydroélectriques le long de la Sambre et de l'Ourthe (voir les rapports d'activités 2021, 2020 et 2019). Fin 2020, début 2021, 2 installations ont été mises en service (GROSSES-BATTES, CHANXHE). Fin 2021, début 2022, la mise en service de 3 autres projets a eu lieu / est prévue (MARCINELLE, ROSELIES, AUVELAIS). La mise en œuvre des 3 derniers projets devrait s'étaler jusqu'au début de 2023 (FECHEREUX, MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, SALZINNES). Des revenus de dividendes résultant de l'investissement dans HOSé se feront attendre encore quelques années.

EOLIENNE DE HAMOIS (EDH) - Construction d'une éolienne

Sur le site de la société AVIENT (anciennement POLYONE) à Assesse, nous allons construire en 2022 avec notre partenaire BEE une nouvelle éolienne Enercon E-53-800kW, à côté de nos 3 éoliennes existantes, exploitées par la société d'exploitation EDLF. La réalisation se fera via la société EOLIENNE DE HAMOIS (EDH) créée en 2020, comme déjà mentionné dans le précédent rapport. En 2021, les négociations avec AVIENT pour l'injection du courant, avec le propriétaire de la parcelle pour le contrat de superficie et avec la banque pour le financement ont eu lieu. Les contrats correspondants ont pu être signés en décembre 2021 et début février 2022. La construction proprement dite de l'éolienne est prévue pour le deuxième semestre 2022 et la mise en service pour le premier trimestre 2023.

Au total, CDA a investi depuis 2017 environ 4,4 millions d'euros dans les différentes structures d'exploitation et a ainsi pu faire progresser de manière significative sa production d'énergie renouvelable aux mains des citoyens. Si certaines de ces participations apportent déjà des revenus intéressants pour financer les activités de notre coopérative, les autres, en partie encore en construction ou en phase de démarrage, généreront de nouveaux revenus dans les années à venir.

CHIFFRES D'AFFAIRES ET REVENUS DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION

Une bonne partie du chiffre d'affaires de COURANT D'AIR continue à être générée par la production des deux éoliennes de Waimes, dont nous sommes propriétaires en direct. L'année 2021 a été la plus mauvaise depuis la mise en service, avec une production de 7.772 MWh, alors qu'en 2020, la meilleure année, elle s'élevait à 9.991 MWh. En revanche, nous avons réalisé un bon prix de vente de l'électricité à 64,34 € en 2021, comparé à 33,4 €/MWh en 2020.

Par conséquent, malgré une année peu venteuse, les deux éoliennes de Waimes nous ont permis de réaliser un chiffre d'affaires (vente de CV + électricité) d'environ 1.032.000 €, pour 1.005.000 € en 2020.

Nos participations dans les sociétés d'exploitation ATOUT-WAL, EDLF et VDH-P nous ont rapporté des revenus issus de prestations de gestion et de dividendes pour un montant d'environ 210.000€, comparé à 145.000€ en 2020. Nos autres participations (HOSé, MONCEAU HYDRO, OPTIVENTS, BQP, EDH) nous permettront de compter sur des rentrées supplémentaires dans les années à venir.

Les 5 projets photovoltaïques, d'une puissance totale d'environ 570 KW, que nous finançons en tant que tiers investisseur, ont connu une exploitation régulière, mais le potentiel solaire a été assez modeste en 2021. Alors qu'en 2020, 587 MWh avaient été produits (avec des arrêts de l'installation chez "Die Zukunft" en raison de travaux de transformation), ce chiffre n'était que de 529 MWh en 2021. Les projets PV ont enregistré un bénéfice de près de 17.000 € en 2021, sans tenir compte des frais pour la gestion de ces projets.

SUBVENTIONS

En 2021, un solde de la subvention du projet INTERREG "Cellules énergétiques", qui s'est achevé fin septembre 2019, a pu être comptabilisé pour un montant de 16.016,88 €. Le versement devrait avoir lieu début 2022.

Le projet LEADER "Génération Zéro Watt" du GAL100 villages-1 avenir (du 01/02/16 au 01/09/21) a été clôturé en 2021. Un solde de subvention de 22.957,40 € a pu être enregistré.



Le projet LEADER "Actions de sensibilisation à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables" du GAL Zwischen Weser und Göhl (du 01/09/18 au 30/06/22) a soutenu en 2021 notre travail de sensibilisation avec 56.924,22 € additionnels.

Au total, nous avons pu compter sur des subventions de près de 96.000€ en 2021. En 2020, le montant était d'environ 105.000€.

RECETTES PROVENANT DE PRÊTS OCTROYÉS

Les prêts accordés aux partenaires et aux sociétés d'exploitation propres ont continué à augmenter en 2021 et s'élevaient à la fin de l'année à près de 1,5 millions d'euros, pour environ 900.000 € en 2020. Les taux d'intérêt se situent généralement entre 4 et 6% et des recettes d'intérêts de 72.000 € ont pu être enregistrées.

ACHAT ET VENTE DE CERTIFICATS VERTS (CV)

Comme en 2019 et 2020, des certificats verts externes ont également été vendus via CDA en 2021. Il s'agit principalement en 2021 de certificats de notre fournisseur d'électricité COCITER ainsi que de notre société d'exploitation EDLF, dans une moindre mesure de notre partenaire VDH et de certificats excédentaires du parc éolien de Waimes. Les contrats qui concernent les ventes des années 2020 à 2022 ont été conclus il y a plusieurs années déjà et ont été tout à fait rentables puisque nous avons pu obtenir un prix de vente mo-

yen d'environ 68,20€/CV en 2021, alors que l'année dernière le marché à court terme a de nouveau atteint le plancher de 65€.

Toutefois, l'achat et la vente des CV faussent fortement l'image des postes chiffre d'affaires et achat de marchandises. Ici, environ 2,4 millions d'euros proviennent du transit de certificats verts. En 2020 le volume d'achat et de vente des certificats verts représentait environ 1,45 million d'euros.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS AU CAPITAL DE COURANT D'AIR

Avec les comptes annuels 2020, nous avons pour la première fois examiné de plus près la valeur de nos principales participations au capital. Vous trouverez des explications plus détaillées sur la méthode appliquée dans le rapport annuel 2020. L'évaluation consiste à mesurer la valeur de l'argent investi par CDA en fonction de la valeur des sociétés d'exploitation et, le cas échéant, à amortir des surévaluations.

L'objectif est d'aligner la valeur inscrite au bilan de CDA sur la valeur de la part des fonds propres de la société d'exploitation (comparaison 1). Une étape intermédiaire consiste en une comparaison avec la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs (comparaison 2).

Le tableau suivant présente le résultat des principales participations de COURANT D'AIR qui datent d'au moins deux ans.

Situation de la société au 31/12/2020		ATOUT-WAL	EDLF	VDH-P	COCITER	H0Se	MONCEAU-HYDRO
Capitaux propres	A	2.019.199 €	607.705 €	2.454.818 €	1.021.696 €	1.865.769 €	295.578 €
Résultat		483.651 €	155.038 €	-71.182 €	15.565 €	5.935 €	-45.790 €
Participation CDA au 31/12/2021							
Taux de participation	B	44,87%	89,78%	33,31%	12,46%	10,00%	13,20%
Valeur d'achat de la participation	C	1.122.529 €	1.060.000 €	936.592 €	175.000 €	140.000 €	88.000 €
Réduction valeur années précédentes	D	-110.000 €	-150.000 €	- €	-125.000 €		
Réduction valeur 2021		-20.000 €	-50.000 €	-30.000 €			-10.000 €
Capital déclaré dans le bilan 2021 de CDA	E = C + D	992.529 €	860.000 €	906.592 €	50.000 €	140.000 €	78.000 €
Comparaison de la valeur 1 Part des fonds propres de la société (situation 2020)	F = A x B	906.015 €	545.598 €	817.700 €	127.258 €	186.577 €	39.016 €
Différence	G = F - E	-86.514 €	-314.402 €	-88.892 €	77.258 €	46.577 €	-38.984 €
Comparaison de la valeur 2 Valeur actuelle nette avec un taux d'actualisation de 8% (rapporté à 2021)	H	1.169.539 €	874.745 €	Données incomplètes	/	368.248 €	Données incomplètes
Différence	I = H - E	177.011 €	14.745 €	/	/	228.248 €	/

Comparaison de la valeur des principales participations de Courant d'Air (avec au moins 2 ans de participation)



Dans le cas d'une comparaison avec la valeur actuelle nette, les évaluations d'ATOUT-WAL, EDF et HOSe sont suffisantes. Les données concernant VDH-P et MONCEAU-HYDRO ne sont pas encore complètes à ce niveau. Si l'on fait une comparaison avec la part des fonds propres de la société d'exploitation, le déficit le plus important concerne EDF avec plus de 314.000€. Les déficits s'élèvent au total à environ 400.000€ et seront progressivement réduits à zéro sur une période de 6 à 7 ans. D'autre part, les bénéfices attendus dans les années à venir feront augmenter les fonds propres dans les sociétés d'exploitation, ce qui réduira également l'écart de ce côté-là.

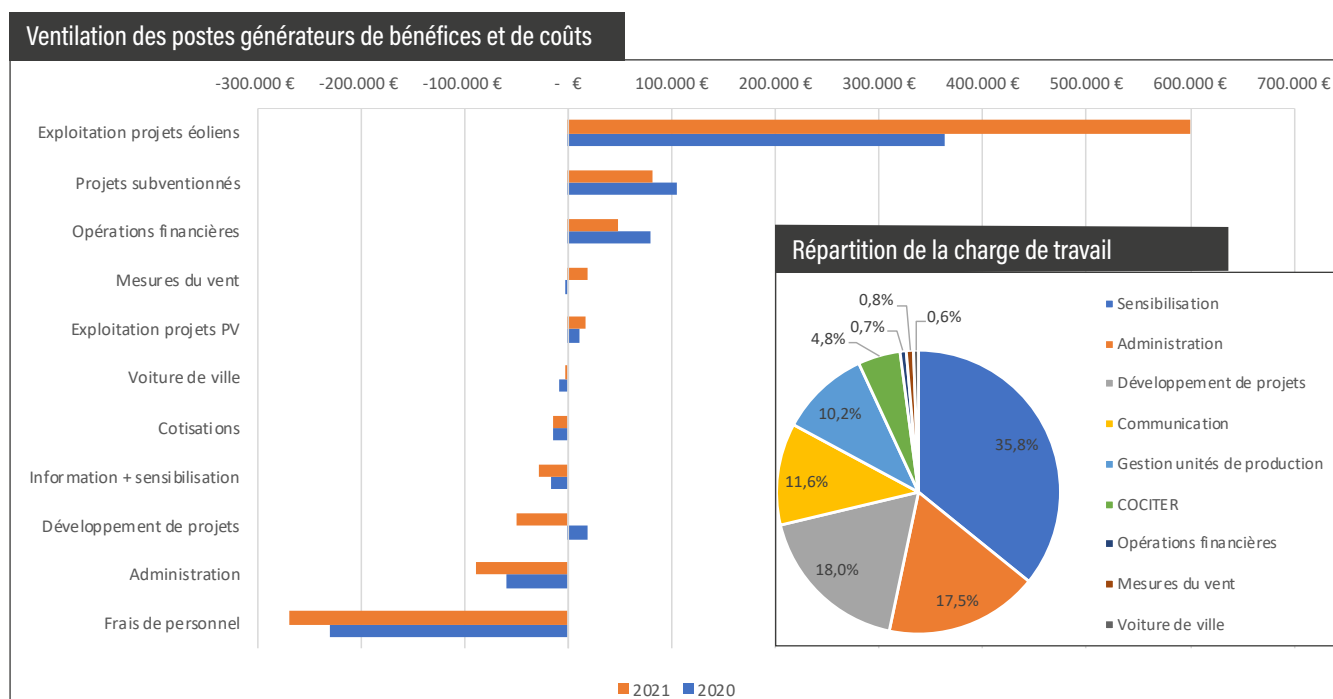
VENTILATION DES POSTES DE BÉNÉFICES ET DE COÛTS

L'aperçu suivant présente une répartition de l'ensemble des recettes et des dépenses de COURANT D'AIR en fonction des principaux postes. Les frais de personnel sont présentés comme un poste de coûts séparé et ne sont pas affectés aux différentes activités (voir graphique à gâteau).

La forte augmentation des recettes pour les projets éoliens est principalement due à une hausse de 65.000€ des

revenus en provenance de nos sociétés d'exploitation et l'application d'une réduction de valeur de ces filiales de 110.000€ en 2021, comparé à 260.000€ en 2020.

Avec la fin du projet INTERREG (2019) et d'un des deux projets LEADER (2021), les subventions diminuent également. Le poste des opérations financières comprend les intérêts perçus sur les prêts accordés et, pour la première fois en 2021, les frais d'intérêts des obligations émises à nos membres. En ce qui concerne le développement de projets, nous avons en 2020 encore pu enregistrer un bénéfice unique pour la facturation à Ecopower de la charge de travail sur le développement Amel-Büllingen (CDA et Ecopower portent ensemble les frais de développement). Le nombre de projets auxquels nous participons augmente d'année en année, et donc aussi les coûts. En 2021, seuls les coûts externes s'élèvent à environ 50.000€. Le poste administration est passé à près de 90.000€. L'augmentation du personnel de 4,0 à 4,8 ETP a entraîné une hausse des frais de personnel.



Enfin, le graphique à gâteau montre comment est répartie la charge de travail chez Courant d'Air entre les différentes activités.

Les projets mentionnés sous ce point 3, ainsi que les mesures de sensibilisation et autres activités entreprises par Courant d'Air en 2021, sont expliqués plus en détail dans le rapport d'activité.



CRISE COVID19

L'impact de la crise Covid19 sur les activités de Courant d'Air est limité. Aucune baisse du chiffre d'affaires n'est à déplorer. C'est pourquoi la direction ne voit pas, à l'heure actuelle, de danger menaçant l'existence de l'entreprise du fait de cette crise.

4. Description des principaux risques et incertitudes

A notre connaissance, la société ne court pas de risques significatifs non reconnus autres que ceux qui font l'objet d'une activité quotidienne.

5. Recherche et développement

Courant d'Air est impliqué dans toujours plus de développements de projets de parcs éoliens, dans presque tous les cas en collaboration avec des partenaires privés et/ou coopératifs. Il arrive qu'un projet soit abandonné ou stoppé mais d'autres se rajoutent si bien que le nombre de projets en développement augmente régulièrement. Nous sommes donc occupés par de plus en plus de projets, ce qui signifie d'une part que les chances de succès s'améliorent, mais d'autre part que les coûts augmentent. Le rapport d'activité donne une vue sur l'ensemble des projets en développement. Le développement d'un projet prend généralement 3 ans ou plus, c'est pourquoi les coûts sont amortis sur une période de 3 ans, ce qui permet aussi d'éviter des pics de charge. Les coûts externes de développement de ces projets s'élèvent en 2021 à environ 50.000€.

Même si nous n'avons pas pu mettre en œuvre un projet propre ces dernières années, la reprise de projets existants nous a permis de progresser. Ceux-ci apportent de nouvelles recettes structurelles, bien que plus modestes, et contribuent à supporter les coûts de développement de projets, mais également les autres activités de la coopérative. Les acquisitions réalisées en 2021 sont expliquées plus en détail au point 3. Avec chaque ac-

quisition, le parc de production renouvelable passe un peu plus aux mains des citoyens.

6. Etat du capital

Au 31/12/2020 le capital de la coopérative s'élevait à 4.686.750 €. Depuis lors, un capital variable de 555.500 € a été versé par les coopérateurs existants ou nouveaux. En outre, des actions d'un montant de 63.000 € ont été rachetées. En conséquence, le capital total à la date de clôture du bilan s'élevait à 5.179.250 €, dont 12.500 de capital fixe.

En 2021, 210 nouveaux membres ont adhéré et 24 membres ont démissionné. Au 31.12.2021, la coopérative comptait ainsi 2.975 membres détenteurs de 20.717 parts de 250€. Au 31/12/2020, la coopérative comptait 2.789 coopérateurs.

La société reçoit une subvention de la Région wallonne d'un montant de 1.500.000 € pour les deux éoliennes de Waimès. Au cours de l'exercice, un montant de 100.000 € a été transféré au résultat. Le transfert au résultat est lié à l'amortissement du parc éolien.

7. Succursales

NEANT.

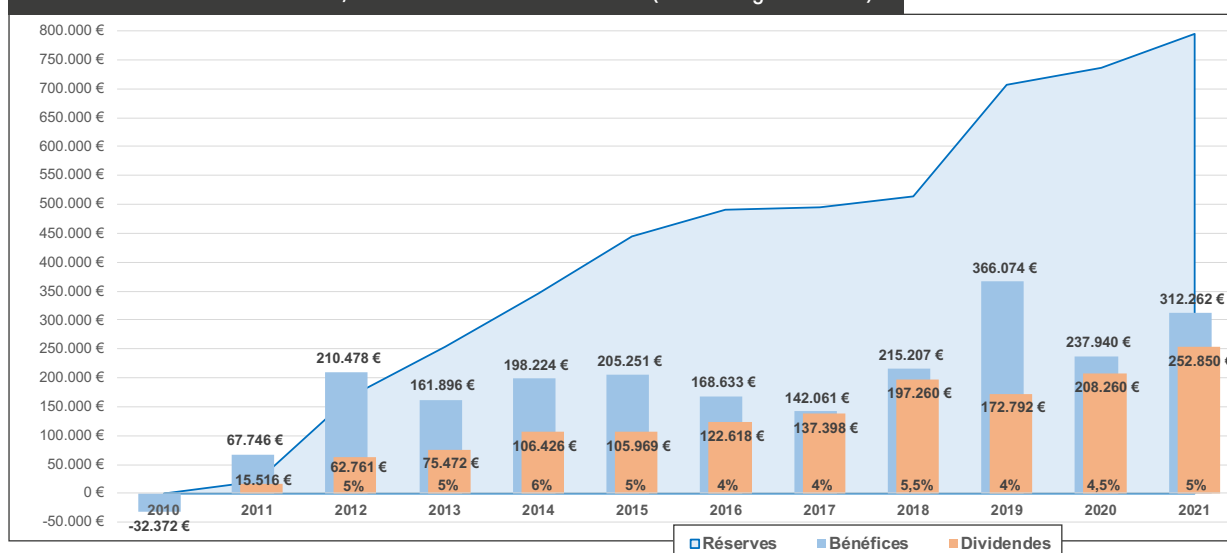
8. Affectation du résultat

Tout comme les années précédentes et selon l'art. 39 des statuts, 1/20 du bénéfice a été transféré à la réserve légale.

Nous vous proposons donc d'affecter le résultat de **312.262,12 €** comme suit :

- **15.613,10 €** aux réserves légales ;
- **252.850,02 €** comme distribution de dividendes dont le taux est fixé à 5%. Pour les souscriptions faites 2021, le dividende est calculé à partir de la date de souscription ;
- **43.799,00 €** sont ajoutés aux bénéfices à reporter, qui s'élèvent ainsi à **678.509,68 €**.

Evolution des bénéfices annuels, des dividendes et des réserves (réserve légale incluse)





Les réserves indiquées dans le graphique comprennent les bénéfices reportés ainsi que la réserve statutaire et s'élèvent à 796.077 €.

9. Actions propres

Au cours de l'année 2021, Courant d'Air a racheté 252 parts sociales pour un montant total de 63.000 €, principalement en provenance de 13 personnes ayant quitté la coopérative. 11 autres personnes ont quitté la coopérative en transférant leurs parts à d'autres membres.

10. Nomination du mandat de réviseur-commissaire

NEANT

11. Articles 6:119, §1 und §2 du Code des Sociétés et associations

NEANT

12. Conflit d'intérêts

Pour l'exercice 2021, on ne constate aucun conflit d'intérêt.

13. La finalité sociale

L'article 4 des statuts déclare que Courant d'Air a une finalité sociale et n'a pas pour but d'enrichir ses actionnaires, qui ne recherchent qu'une plus-value limitée.

La société a comme principal objectif social :

- Le développement des énergies renouvelables, en particulier leur promotion, la facilitation de l'accès à ces énergies et la sensibilisation du public.
- La participation citoyenne à un projet local, démocratique et éducatif.
- Le développement économique local, car ce projet peut créer des emplois dans le domaine du développement durable.

Activités et projets par lesquels Courant d'Air poursuit les engagements inscrits dans sa finalité sociale :

Courant d'Air a investi du temps et des moyens financiers pour le développement de projets. Comme le montre le rapport d'activité, la coopérative est impliquée dans 20 projets en exploitation, 14 à différents stades de développement et plusieurs au stade de la prospection. Les efforts en 2021 se sont portés plus particulièrement sur l'acquisition de la société d'exploitation OPTIVENTS à Falmagne, sur le développement des projets à Elsenborn (Bütgenbach) et Werboomont (Ferrières), l'implication dans les travaux préparatoires en vue d'une participation des REScoops à l'appel d'offre d'une nouvelle concession éolienne en mer, la préparation de la

réalisation d'une nouvelle éolienne à Hamois et la remise d'offres pour les marchés lancés par les communes de Raeren et Vielsalm. Le marché de Vielsalm a été remporté par le consortium dont Courant d'Air fait partie.

Afin de rester fidèle à l'objectif de permettre au plus grand nombre de citoyens de participer à l'exploitation des énergies renouvelables, CDA a maintenu la coopérative accessible à tout nouveau coopérateur avec la possibilité de souscrire 3 parts. Fin 2021, Courant d'Air comptait 186 membres de plus que l'année précédente.

Au niveau de la sensibilisation du grand public, la crise sanitaire a empêché bon nombre de manifestations et événements entre janvier et mai 2021. Un travail important de préparation a été réalisé sur le projet « Photovoltaïque pour tous » qui consiste à informer et sensibiliser le public sur la pertinence d'un équipement photovoltaïque. Via le concept d'un achat accompagné, l'objectif est d'inciter l'intérêt des propriétaires de maison et de les mettre en contact avec des installateurs régionaux. Une brochure d'information élaborée a été créée, ainsi qu'un site Internet doté d'un outil de simulation efficace. 2 réunions d'information par visioconférence ainsi que 8 réunions en présentiel ont été tenues entre juin et décembre, à Kettenis, Eynatten, Eupen, Lontzen, Waimmes, Amel, Welkenraedt et Trois-Ponts et ont pu rassembler 204 personnes. Une concertation réussie avec les communes a donné au projet une belle visibilité dans bon nombre de bulletins communaux.

Le projet LEADER "Génération Zéro Watt" s'est poursuivi et fin 2021, 45 écoles étaient impliquées dans le projet depuis son début en 2016. Pour l'année scolaire 2021-2022, nous animons 4 nouvelles écoles.

Chaque année, le projet commence par une grande animation au parc éolien de Waimmes, avec un total de 317 élèves et accompagnants en 2021.

Nous demandons à l'assemblée générale de bien vouloir:

- approuver le projet des comptes annuels proposé;
- approuver le rapport de gestion;
- accepter l'affectation du résultat proposée;
- donner décharge aux membres du conseil d'administration et à la société de comptabilité pour leur mandat exercé durant l'exercice écoulé.

Elsenborn, le 25 mars 2022

Le Conseil d'administration

Achim LANGER

Administrateur délégué

Mario HEUKEMES

Président du conseil d'administration

Patrimoine Nature Asbl

Répr. par Michèle DETHIER

Administratrice

Bernard PORTOIS

Administrateur



08

LE BILAN

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Location-financement et droits similaires

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

ACTIFS CIRCULANTS

Créances à plus d'un an

Créances commerciales

Autres créances

Stocks et commandes en cours d'exécution

Stocks

Commandes en cours d'exécution

Créances à un an au plus

Créances commerciales

Autres créances

Placements de trésorerie

Valeurs disponibles

Comptes de régularisation

TOTAL DE L'ACTIF

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	20		
	21/28	8.601.879,44	7.947.237,39
6.1.1	21	57.445,47	61.497,54
6.1.2	22/27	2.907.850,86	3.400.726,86
	22	2.408.726,17	2.881.159,32
	23	455.188,97	485.824,43
	24	13.000,44	14.747,47
	25		
	26	30.935,28	18.995,64
	27		
6.1.3	28	5.636.583,11	4.485.012,99
	29/58	2.011.048,72	1.224.142,88
	29		
	290		
	291		
	3	68.677,40	
	30/36	68.677,40	
	37		
	40/41	1.424.996,94	676.510,56
	40	1.185.666,03	583.878,38
	41	239.330,91	92.632,18
	50/53		
	54/58	421.626,76	436.910,41
	490/1	95.747,62	110.721,91
	20/58	10.612.928,16	9.171.380,27



PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Apport

Disponible

Indisponible

Plus-values de réévaluation

Réserves

Réserves indisponibles

Réserves statutairement indisponibles

Acquisition d'actions propres

Soutien financier

Autres

Réserves immunisées

Réserves disponibles

Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)

Subsides en capital

Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁴

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Provisions pour risques et charges

Pensions et obligations similaires

Charges fiscales

Grosses réparations et gros entretien

Obligations environnementales

Autres risques et charges

Impôts différés

Ann.

Codes	Exercice	Exercice précédent
10/15	6.515.891,97	6.063.979,87
10/11	5.179.250,00	4.686.750,00
110	5.166.750,00	4.674.250,00
111	12.500,00	12.500,00
12		
13	151.366,19	135.753,09
130/1	117.567,97	101.954,87
1311	117.567,97	101.954,87
1312		
1313		
1319		
132		
133	33.798,22	33.798,22
14	678.509,68	634.710,68
15	506.766,10	606.766,10
19		
16	353.873,11	333.811,91
160/5	353.873,11	333.811,91
160		
161		
162	353.873,11	333.811,91
163		
164/5		
168		

⁴ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.



08

BILAN APRÈS RÉPARTITION Passif (suite)

DETTES	
Dettes à plus d'un an	
Dettes financières	
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Acomptes sur commandes	
Autres dettes	
Dettes à un an au plus	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	
Dettes financières	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Comptes de régularisation	
TOTAL DU PASSIF	

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	17/49	3.743.163,08	2.773.588,49
6.3	17	2.043.082,89	1.079.014,50
	170/4	2.043.082,89	1.079.014,50
	172/3	654.774,27	1.070.196,10
	174/0	1.388.308,62	8.818,40
	175		
	176		
	178/9		
6.3	42/48	1.641.536,54	1.654.664,60
	42	419.826,17	718.707,75
	43		
	430/8		
	439		
	44	533.842,35	261.615,14
	440/4	533.842,35	261.615,14
	441		
	46		
	45	132.106,07	159.987,93
	450/3	76.310,90	110.410,34
	454/9	55.795,17	49.577,59
	47/48	555.761,95	514.353,78
	492/3	58.543,65	39.909,39
	10/49	10.612.928,16	9.171.380,27

COMPTE DE RÉSULTATS

Produits et charges d'exploitation

Marge brute	(+)/(-)
Dont: produits d'exploitation non récurrents	
Chiffre d'affaires*	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*	
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)
Autres charges d'exploitation	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	
Charges d'exploitation non récurrentes	

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	9900	1.097.844,47	1.196.086,93
	76A		
	70		
	60/61		
6.4	62	309.753,75	258.710,34
	630	587.704,77	605.055,30
	631/4		
	635/8	20.061,20	35.936,20
	640/8	4.731,41	1.934,36
	649		
	66A	9.223,47	

**COMPTE DE RÉSULTATS (suite)**

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	9901	166.369,87	294.450,73
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)			
Produits financiers 6.4	75/76B	320.323,00	269.498,30
Produits financiers récurrents	75	302.985,03	257.064,67
Dont: subsides en capital et en intérêts	753	100.000,00	100.000,00
Produits financiers non récurrents	76B	17.337,97	12.433,63
Charges financières 6.4	65/66B	174.430,75	326.009,39
Charges financières récurrentes	65	64.430,75	66.009,39
Charges financières non récurrentes	66B	110.000,00	260.000,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)	9903	312.262,12	237.939,64
Prélèvement sur les impôts différés	780		
Transfert aux impôts différés	680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)	9904	312.262,12	237.939,64
Prélèvement sur les réserves immunisées	789		
Transfert aux réserves immunisées	689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	9905	312.262,12	237.939,64

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	946.972,80	854.867,87
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	312.262,12	237.939,64
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	634.710,68	616.928,23
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2	15.613,10	11.897,00
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920	15.613,10	11.897,00
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	678.509,68	634.710,68
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	252.850,02	208.260,19
Rémunération de l'apport	694	252.850,02	208.260,19
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		



LE RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE



Rapport d'évaluation conformément à ISRE 2400 sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

À : Courant d'Air SC
Wirtzfelder Strasse 48
4750 Elsenborn (Bütgenbach)

Introduction

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la société Courant d'Air SC, dont le siège social est établi à 4750 Elsenborn, Wirtzfelder Strasse 48. Ces états financiers comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultats, les annexes ainsi que le rapport de gestion de l'organe d'administration sur l'exercice 2021 à l'assemblée générale ordinaire.

Responsabilité de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement de ces états financiers. Il est également responsable de ce que les états financiers présentent une image fidèle de la situation patrimoniale et financière ainsi que de la performance financière de la société conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Notre responsabilité quant à la revue limitée

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints. Nous avons effectué notre examen conformément à la Norme internationale de missions d'examen (ISRE) 2400, *Missions d'examen d'états financiers historiques*. L'ISRE 2400 exige que nous exprimions une conclusion indiquant si nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que les états financiers pris dans leur ensemble n'ont pas été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette norme exige aussi que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme à l'ISRE 2400 est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen et sous réserve de l'incidence du point décrit dans la section « Réserve » ci-dessous, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation patrimoniale et financière de la société Courant d'Air SC au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Réserve

Les immobilisations financières figurant au bilan de la Société au 31 décembre 2021 comprennent des participations dans d'autres entreprises pour un montant de 3.943 milliers d'euros (après réductions de valeur) et des prêts à des entreprises liées pour un montant de 1.315 milliers d'euros. Pour évaluer la consistance de ces participations et prêts, nous ne disposons que de chiffres provisoires de l'exercice 2021 ou de comptes annuels de l'exercice 2020 des entreprises concernées. En outre, ces entreprises ne sont pas soumises à un contrôle légal ou à un audit externe de leurs comptes annuels. Nous ne sommes dès lors pas en mesure de vérifier la valorisation appropriée des participations et des prêts accordés susmentionnés.

Eupen, le 23 mars 2022

TKS AUDIT SRL,
représenté par

Alain KOHNEN,
Administrateur

POUR CHANGER LE MONDE...



CHANGEONS DÉJÀ D'ÉLECTRICITÉ !

**Comme votre coopérative, rejoignez le courant alternatif
en choisissant un fournisseur d'électricité
100% renouvelable et 100% coopératif.**

Le Comptoir Citoyen des Energies CŒCITER est une société coopérative wallonne de fourniture d'électricité 100% verte. CŒCITER appartient à 12 coopératives citoyennes wallonnes qui produisent l'électricité verte et citoyenne consommée par les clients. CŒCITER boucle ainsi la boucle du circuit court de l'électricité.

CONTACT :

**Fabienne Müller
Mario Heukemes**

**info@cociter.be
Tél : 080 68 57 38**

Unter den Linden 5/E/1
4750 Elsenborn

Tous les jours de 08h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30

www.cociter.be